JEUDI 29 JUIN 1916 — 5 CENTIMES LE NUMERO — 3e ANNEE. — N. 174.

L'ÉCHO DE LA PRESSE
INTERNATIONALE
JOURNAL BELGE D'INFORMATIONS
PARAISSANT TOUS LES JOURS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
20, RUE DU CANAL, 20
BRUXELLES

PRIX DES ANNONCES :
Petites annonces, la ligne . . . . . fr. 0.25
Réclame avant les annonces, 4e page. . . » 0.60
» » » 3e » . . . » 1.00
Faits divers . . . . . » 1.50
Nécrologie . . . . . » 1.50
ON TRAITE A FORFAIT

Adresser les lettres et communiqués à la Rédaction.
Les annonces et demandes diverses à l'Administration.

L'influence du feu de l'artillerie
sur les nerfs

Le docteur E. Murray Auer, de Philadelphie, qui fut quelque temps attaché à un hôpital de l'armée anglaise en France, a exposé dernièrement à la Société Neurologique de Philadelphie que dans la plupart des cas qu'il a eus à traiter, les soldats avaient reçu des blessures corporelles insignifiantes, mais que la souffrance était généralement d'une nature plutôt psychique.

Il cita notamment l'exemple d'un jeune homme de 19 ans qui avait supporté pendant trois jours un feu d'artillerie violent et ininterrompu et que son sergent menaça du conseil de guerre pour l'avoir trouvé endormi à son poste de sentinelle. On l'examina et il fallut l'envoyer à l'hôpital où il demeura dix jours dans un état d'hébétude.

Le même phénomène se produisit chez un soldat qui avait vu déchirer son camarade par un projectile.

Durant tout le temps qu'ils restaient dans le coma, parfois plus de huit jours, les soldats donnaient l'impression de revivre les péripéties de la lutte à laquelle ils avaient assisté et qui avait causé le mal dont ils souffraient. Cela résultait de l'expression d'horreur manifestée sur leur visage. Ils s'effrayaient, et regardaient hagards autour d'eux quand on leur adressait la parole.

Une autre suite de ce traumatisme nerveux est la commotion continuelle du corps entier où des souffrances se manifestent en certains endroits et notamment à la tête. Dans certains cas cette commotion dure plusieurs jours consécutifs, voire des semaines, parfois quelques heures.

L'amnésie est encore une conséquence du fait d'avoir vécu de terribles instants. La mémoire revient souvent aussi rapidement qu'elle a été perdue.

Une des conséquences les plus fréquentes et les plus misérables de ces états pathologiques, est que le patient ne peut pas dormir et est tourmenté par des cauchemars de tranchées.

« C'est un cas assez fréquent, dit le docteur Auer, de voir un soldat bondir la nuit de son lit; de le voir pleurer et crier, tout son corps trempé de sueur, rêvant qu'il est poursuivi à la baïonnette ou enterré sous les décombres après une explosion de mine, ou qu'il est égaré par le brouillard dans une tranchée et ne peut plus retrouver son chemin. »

Toutefois le soldat n'éprouve pas généralement le genre d'angoisse que l'on s'attendrait à trouver en lui. Les patients ne craignent pas les blessures corporelles. Ils craignent toujours de faire mal, de ne pas remplir leur devoir dans l'un ou l'autre cas, ou de perdre la confiance de leurs camarades.

La cécité et la surdité surviennent souvent ; un des phénomènes les plus singuliers qui se présentent est la crainte de la lumière, dite photophobie. En beaucoup de cas les hommes se plaignent de ne pouvoir pas voir, mais quand on leur ouvre les yeux, ils voient parfaitement.

Carnet d'un curieux

Partout un appel pressant est fait aux contribuables pour qu'ils paient leurs impôts. Les frais sont énormes, les charges sont nombreuses. Nourrir une population et soutenir un fonds de chômage sont des problèmes arides et je comprends fort bien la nécessité d'argent pour les résoudre. Il est donc juste que les contribuables se saignent à blanc afin de pourvoir à la nécessité absolue de secourir ceux que la misère accable.

Il n'en est pas moins vrai que parmi ces contribuables se trouvent précisément de nombreux petits commerçants que l'installation des magasins communaux a cruellement frappés. Je veux parler notamment des épiciers qui, ayant leur commerce établi dans un quartier isolé, vivaient au jour le jour de la clientèle de leur voisinage. Aujourd'hui, fini tout cela, car riches comme pauvres s'approvisionnent dans les magasins communaux. Toutefois, il leur restait encore les « secourus » qui venaient acheter chez eux avec les bons communaux.

Eh bien! c'était encore trop!

A Schaerbeek le Comité local de secours et d'alimentation vient de distribuer des bons, j'en ai un de vingt-cinq centimes sous les yeux, où je copie textuellement : « Valable exclusivement dans les magasins du Comité National et dans les magasins communaux. »

Jugez donc de la joie des épiciers schaerbeekois!

Comment voulez-vous, dans ce cas, que ces négociants qui vivaient de l'alimentation non pas depuis la guerre, mais depuis toujours, puissent payer leurs impôts si par tous moyens on s'efforce d'anéantir leur commerce?

Ne pensez-vous pas que si les chômeurs sont dignes d'intérêt, les petits commerçants le soient aussi?

Alors, pourquoi interdire d'acheter chez ces contribuables qui, parce que commerçants, ne peuvent pas s'alimenter dans les magasins communaux!

G. RED.

Une vertu de guerre

La charité est d'actualité — elle l'est du reste toujours — on peut en parler aujourd'hui indéfiniment, sans épuiser le sujet. Il y a la charité officielle glaciale, méthodique, méfiante, acariâtre parfois, administrative enfin ; elle donne aux malheureux d'un geste froid et qui fait sentir tout le poids de l'aumône ; c'est la charité sous la forme la plus rébarbative. Elle joue un rôle prépondérant à la minute où j'écris ces lignes. Loin de ma pensée de vouloir la dénigrer, elle est utile, que dis-je? nécessaire!

Notre tribune des réclamations a quelquefois rappelé à l'ordre certains organismes officiels, mais en pure perte. Aucun d'eux n'est arrivé à panser une plaie avec délicatesse, à se pencher avec amour sur le malheur pour le relever ; la tâche de la charité exige trop de tact, pour qu'on puisse rêver qu'une administration parvienne à la remplir avec bonheur. Cette tâche embrasse beaucoup d'objets, il faut bien le dire aussi. Dans les hôpitaux n'a-t-on pas vu le bureau des Hospices faire appel à des œuvres privées afin qu'elles puissent l'aider en soignant les malades pauvres?

A côté de la charité officielle, il y a la charité des particuliers. Des kyrielles de sociétés ont vu le jour depuis l'ouverture des hostilités. Combien étaient-elles indispensables? Sont-elles suffisantes malgré leur nombre pour adoucir les misères qui ont surgi sous toutes les formes autour de nous? Ces organismes particuliers qui viennent combler la lacune officielle s'approchent davantage du but que doit se proposer la charité : ne pas faire sentir aux malheureux qu'elle est la charité et distribuer ses dons et ses consolations les yeux bandés comme la Justice répartit ses décisions.

Plus de bonhomie, plus de dévouement, plus de souplesse, plus d'émotion dans son action, moins de formes ; l'œuvre privée apparaît au secouru avec une figure plus sympathique si j'ose m'exprimer ainsi ; aussi s'adresse-t-il de préférence à elle.

L'émulation favorable à l'expansion de ces entreprises charitables les rend intéressantes, le malheur excite leur activité et elles veulent s'éclipser les unes les autres. La détresse pour laquelle elles sont créées ne souffre pas de cet état d'esprit, au contraire. A l'heure actuelle, vous rencontrez un tas, un petit tas, de personnes grincheuses, envieuses, sans cœur souvent, jasant à perpétuité et qui bavent sur tout à propos de tout, ces bonnes âmes à qui la guerre permet de se reposer outre mesure, critiquent le but, les moyens, la constitution des sociétés de bienfaisance.

On leur reproche des choses... on met en doute le dévouement de leurs membres qu'on accuse de rechercher des décorations futures et d'envisager indirectement leur intérêt personnel en s'occupant de celui des malheureux, on les trouve partiales, on les qualifie de pétaudières, on dit que... etc., etc. (Lire la compainte de Basile sur la Calomnie; rien n'est changé depuis).

Qu'importe? La charité est une force considérable entre les mains de ceux qui lui consacrent non seulement leurs moments de répit au sein de la besogne quotidienne, mais leur vie. Elle tranquillise leurs consciences, elle leur attire la sympathie des braves gens, quoi qu'« on » dise...

Les « dévoués intéressés », ceux dont l'idéal est un crachat et qui ont préféré pendant la guerre s'occuper des souffrances de leurs semblables plutôt que de dégénérer dans la fainéantise, constatent les effets réconfortants de leurs bonnes œuvres, ils se réjouissent de n'avoir jamais fait appel en vain à nos compatriotes pour les soutenir dans l'accomplissement de la mission qu'ils se sont imposée.

Si la misère s'est répandue comme une marée quasi invincible, ils remarquent également les résultats de leur activité émergeant ça et là. Ils peuvent se tourner vers des tâches plus fécondantes avec la vision du vrai devoir, du sublime devoir, réservé maintenant aux civils : l'amour du prochain.

Nous en reparlerons.

Petite Chronique

Fleury et ses environs.

Fleury est un petit village situé sur une hauteur formant plateau à 244 mètres d'altitude. Il est construit entre les deux ceintures de forts du secteur nord-est de Verdun, entre la ligne fortifiée Côte de Froide-Terre-fort Douaumont-fort de Vaux et la ligne intérieure des forts de Belleville-Souville-Tavannes.

Le fort Souville s'élève à environ 1.200 mètres au sud-est de Fleury et surplombe d'environ 50 mètres le plateau.

Dans la ligne extérieure qui est très saillante près de Douaumont, s'étendent les gros ouvrages blindés et les batteries sur la route aride de Froide-Terre jusqu'au fort de Douaumont, tandis que la partie Douaumont-fort de Vaux est protégée par les bois de Caillette, du Chapitre, le Chenois et Lauffée.

—x—

L'expédition Shackleton.

Le *Daily Chronicle* annonce que Shackleton, après avoir tenté vainement de libérer les membres de l'expédition qui se trouvent dans l'île de l'Eléphant, est rentré vers Port Stanley.

—x—

L'orge et l'escourgeon.

Le *Moniteur* publie un arrêté dont voici des extraits :

La « Gerstenzentrale » achète l'orge non destinée aux semailles, en tenant compte de sa qualité et des diverses possibilités d'utilisation, à un prix maximum de 36 fr. les 100 kilog., franco au lieu de livraison, plus un intérêt de 6 p. c. l'an pour tous les achats faits après le 1er septembre 1916.

La « Gerstenzentrale » laisse à l'exploitant agricole, par hectare d'orge cultivé en 1916 et inscrit au livre des moissons, 150 kilog. de semence de la meilleure qualité récoltée par lui. Cette quantité restera saisie jusqu'au moment de son emploi comme semence. Les propriétaires de semence d'orge peuvent échanger entre eux cette semence, moyennant l'autorisation écrite du commissaire civil près le chef d'arrondissement. Cette autorisation sert de passavant pour le transport.

La « Gerstenzentrale » achète les radicelles au prix maximum de 45 francs les 100 kilog., en tenant compte de leur teneur en poussière et des autres propriétés déterminant leur degré d'utilisation.

La « Gerstenzentrale » répartit, d'après les principes suivants, les orges qu'elle a achetées :

1) Les fabricants de levure recevront, conformément à un plan de répartition à établir, les quantités dont il est prouvé qu'elles leur sont nécessaires;

2) Les torréfacteurs de malt recevront les quantités qui leur sont attribuées par un plan de répartition à établir;

3) Les brasseries recevront les quantités qui leur sont attribuées par le bureau de contrôle des brasseries (Brauereikontrollstelle).

Toutefois, 10 p. c. des orges achetées devront être tout d'abord mis en réserve par la « Gerstenzentrale ».

Les prix maxima de vente des sous-produits des brasseries sont fixés comme suit :

Pour les orgettes : 20 francs les 100 kilog., pris à la brasserie ou à la malterie;

Pour les drèches : 7 francs les 100 kilog. de farine, déclarés et payés au fisc et pris à la brasserie.

Ces prix maxima ne peuvent être dépassés.

LA GUERRE

Communiqué officiel allemand

BERLIN, 28 juin. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Près du canal de La Bassée et, de là, jusqu'au sud de la Somme, l'adversaire, opérant à grand renfort d'artillerie et après avoir fait exploser des fourneaux de mine et déchargé des vagues de fumée et de gaz délètères, a poussé des reconnaissances, que nous avons aisément fait échouer. En Champagne également, nous avons déjoué les entreprises de quelques petits détachements ennemis, au nord-est du Mesnil. Sur la rive gauche de la Meuse, aux abords du « Mort-Homme », nous avons, au cours de la nuit, repoussé des détachements ennemis attaquant à la grenade. Sur la rive droite du fleuve, après douze heures environ de violente préparation d'artillerie, les Français ont, durant toute la journée d'hier, assailli les positions que nous avons conquises le 23 juin, sur la côte de « Froide-Terre » et dans le village de Fleury, ainsi que les lignes de prolongement à l'est. Quoique tentées avec des forces considérables et dont une partie avait été fraîchement amenée, toutes ces attaques se sont complètement écroulées sous les feux de barrage de notre artillerie et dans des corps à corps avec notre vaillante infanterie. Les pertes de l'adversaire furent exceptionnellement élevées. Un aviateur ennemi a été abattu près de Douaumont. Le 25 juin, près de Raucourt (au nord de Nomeny), le lieutenant Höhndorf a mis hors de combat son septième avion ennemi, un biplan français. Il résulte de l'enquête relative au bombardement de Karlsruhe par des aviateurs ennemis, que le renseignement de notre communiqué du 23 juin signalant la présence d'Anglais parmi les agresseurs faits prisonniers, n'était pas exact. Tous ces prisonniers sont des Français.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Armées du général von Linsingen : Le village de Linievka (à l'ouest de Sokul) et les positions occupées par les Russes au sud de ce village ont été enlevés d'assaut. Pas d'autres changements essentiels.

Dans les Balkans.

Rien à signaler, sauf quelques luttes d'artillerie entre le Vardar et le lac Doiran.

* * *

Le combat du Skagerrak.

Berlin, 28 juin. — L'affirmation continuelle des Anglais, même du côté officiel, qu'un grand nombre de sous-marins allemands auraient été détruits pendant le combat naval du Skagerrak, est inventée de toutes pièces. Pas un seul sous-marin allemand n'a pris part à la bataille navale et par conséquent il n'a pu en être perdu pendant ce combat; tous les sous-marins qui se trouvaient en mer pendant la bataille navale sont rentrés indemnes.

—x—

Berlin, 28 juin. — Le 21 juin, un de nos avions de marine, dans un combat à l'entrée occidentale du golfe de Riga, avec cinq avions russes, a forcé l'un d'eux à atterrir. Au cours d'un autre combat aérien qui s'est déroulé dans la même région entre cinq avions allemands et autant de russes, deux avions ennemis, gravement atteints, ont dû atterrir. Un de nos avions ayant été touché au propulseur, descendit sur l'eau et fut coulé. Les occupants ont été recueillis par d'autres avions allemands et amenés à leurs points d'appui nationaux. Bien que les avions aient été violemment bombardés par des contre-torpilleurs, tous les aviateurs et leurs observateurs sont rentrés indemnes.

Communiqué officiel français

PARIS, 27 juin (3 heures de l'après-midi). — Sur la rive gauche de la Meuse, une attaque de nuit à la grenade dirigée par l'ennemi sur une de nos tranchées à l'ouest de la côte 304, a été aisément repoussée. Sur la rive droite des opérations locales effectuées au cours de la nuit nous ont permis d'élargir nos progrès dans la région de l'ouvrage de Thiaumont. Lutte assez vive dans le village de Fleury, où la situation n'a pas changé. Sur les Hauts de Meuse, une tentative à la grenade sur nos positions de Nouilly a échoué sous nos feux.

Aviation : En Belgique, au cours d'une reconnaissance, trois de nos avions-canons ont tiré 65 obus sur des bateaux ennemis près de la côte belge.

PARIS, 27 juin (11 heures du soir). — En Argonne, dans la région de Bolante, nous avons occupé la lèvre sud d'un entonnoir provoqué par l'explosion d'une mine ennemie. Sur les deux rives de la Meuse, bombardement d'une intensité moyenne au cours de la journée, plus violent en Wœvre, dans le secteur d'Eix. Sur la rive droite l'ennemi a prononcé vers deux heures une attaque sur la partie du village de Fleury que nous occupons. Il a été repoussé.

Communiqué officiel anglais

LONDRES, 26 juin. — Nous avons exécuté la nuit dernière des entreprises heureuses en plusieurs endroits du front. Nous avons pénétré dans les lignes ennemies en dix endroits différents. Nos détachements ont causé à l'ennemi des pertes importantes et ont fait plusieurs prisonniers.

Nos pertes ont été fort restreintes partout. En corrélation avec ces entreprises, a régné de part et d'autre une vive activité d'artillerie. Notre artillerie a tiré avec grand succès. Les tranchées ennemies ont été fortement endommagées en beaucoup d'endroits. Quatre grandes explosions ont été occasionnées dans les lignes ennemies de l'arrière par notre artillerie lourde, entre Pozières et Montaban. Aujourd'hui, notre artillerie a été de nouveau active en de nombreux points. D'importants dégâts ont été causés aux ouvrages de défense ennemis. Outre le ballon déjà mentionné, un ballon captif a été détruit hier par nos avions, de sorte que le nombre s'en est élevé à six. On vit s'abattre les six ballons entourés de flammes.

Communiqué officiel italien

ROME, 26 juin. — L'action énergique et intensive de notre artillerie le 24, a été suivie hier par l'avance énergique de l'infanterie dans le secteur de Vallarsa, jusqu'au haut plateau des Sept Communes. Vu notre action qui avait un caractère offensif décidé, l'ennemi a battu précipitamment en retraite et n'a opposé qu'en certains points favorablement situés, une résistance pas à pas, mais il y a été vaincu par la poursuite impétueuse de nos troupes. A Vallarsa, nous avons conquis Baossi et les pentes sud-ouest du Mont Lemerle, que l'ennemi avait solidement fortifiées. L'ennemi a fait sauter le pont de Foix et a incendié Asti-Santa-Anna et Stainerri. Sur le front Posina-Astico de petites attaques ennemies à la sortie des vallées du Mont Pruch ont été repoussées. Nos détachements ont commencé à avancer vers le fond de la vallée de Posina. Les plus grands progrès ont été faits sur la rive droite, où nos troupes ont occupé les positions du Mont Priafora. Des détachements ont poussé jusqu'aux premières maisons d'Arsiero.

Sur le haut plateau des Sept Communes, au sud-ouest de notre ligne, Monte Longara, Gallio. Asiago et Cesuna sont désormais solidement en notre pouvoir. Nous avons occupé les pentes nord du Mont Busibello, du Mont Panoccio, Barco et Cengio. Dans le nord-est nous avons conquis le Mont Cimone, le Mont Castellare et le Mont Conese (à l'ouest de la cime della Caldera). Le long de tout le front nous avons trouvé des tranchées remplies de corps d'ennemis morts, ainsi qu'une grande quantité d'armes, de vivres et de munitions abandonnés par l'ennemi en fuite. L'action continue vigoureusement.

En Carniole et sur l'Isonzo, activité de l'artillerie, très violente sur le Haut But, où nous avons bombardé la ligne ennemie et provoqué des explosions, et des incendies. Des aviateurs ennemis ont laissé tomber quelques bombes dans les environs d'Ala, ainsi que sur Paduna, Fonzago, Primolano et Gregno. Il n'y a eu ni victimes ni dégâts matériels. Nos avions ont bombardé des parcs ennemis au Mont Rover (au sud-est de Caldonazo), la station d'Oberdrauberg et la station de Dellach (vallée de la Drave), causant partout de grands incendies. Ils sont revenus indemnes.

Communiqué officiel russe

PETROGRAD, 26 juin. — Le feu d'artillerie a été violent dans divers secteurs près de Jacobstadt et Dunabourg.

Dans la région à l'est du hameau de Gorovitchi, au nord de Baranovitchi, l'ennemi, dans la nuit du 25, est passé à l'attaque contre nos tranchées près de la ferme de Sorobof, après un bombardement intense. Il a été repoussé. Simultanément, un détachement ennemi tentait de s'approcher de nos tranchées de la Sjara, à la route de Sloutsk, et fut rejeté par notre feu. Dans la région au nord-est du lac Wysonofskoïe, les Allemands ont attaqué hier soir une ferme qui se trouve à cinq verstes au sud-est du hameau de Lopsk. Ils y furent également repoussés. A midi l'adversaire y reprenait son attaque sur un front plus étendu et sous la protection de son artillerie moyenne et lourde. Hier matin le sous-lieutenant aviateur Vladimirof est tombé en héros.

Sur le Styr, dans la région de Kolki, jusqu'à Sokoul, les Allemands continuent le bombardement de nos tranchées à l'aide de leurs pièces lourdes, lançant également des attaques locales que nous repoussons partout avec succès. Notre feu a fait s'écrouler des attaques répétées dirigées en colonnes serrées dans la région de Linevka sur le Stochod. Au cours de ces combats, une compagnie russe a poursuivi l'ennemi sur une distance d'une demi-verste et a fait prisonniers 45 Allemands dont un officier.

Dans la direction de Louck et plus vers le sud, la situation est inchangée. Nous avons repoussé une attaque ennemie partielle contre Zatourtsy.

Dans les méandres du Dniester, au sud de Buczacz, les cosaques du Don, combattant et refoulant l'avant-garde de l'ennemi, ont traversé la rivière et occupé les villages de Soukergnine et Petrouve et ont fait prisonniers 50 officiers et 350 soldats.

Dans la région de Kimpoloeng notre cavalerie a occupé, après combat, la position ennemie près de Pozorit, à huit et dix verstes à l'ouest de Kimpoloeng.

Dépêches diverses

SUR LE FRONT OUEST

Londres, 28 juin. — Le *Times* écrit dans un article de fond que la situation des Français serait devenue plus sérieuse. La bataille de Verdun aurait atteint maintenant une phase très critique. L'on ne peut nier que les Allemands n'auraient fait un pas remarquable en avant et ne se soient rapprochés de leur but. Les chefs français savent pourtant exactement ce qu'ils peuvent faire à Verdun. Ils n'ont pas l'intention de perdre cette place s'ils peuvent l'éviter.

Entretemps le feu des canons sur le front anglais est devenu si violent que l'on peut entendre le fracas d'artillerie jusque dans les comtés du sud-est de l'Angleterre.

—×—

A PROPOS DE LA QUESTION IRLANDAISE

Amsterdam, 27 juin (Reuter). — D'après le *Daily Chronicle*, il y a tous les indices qu'une crise ministérielle d'un caractère aigu se prépare à cause de la question irlandaise.

Lord Selborne a déjà donné sa démission ; il en expliquera les raisons mardi matin. Si cette retraite était isolée, il n'y aurait pas de cause d'inquiétude, mais on craint que Lansdowne, sir Walther Long et lord Robert Cecil suivent l'exemple de Selborne. On sait que ces ministres s'inquiètent à cause des dernières complications irlandaises.

—×—

On mande de Londres que la proclamation du Home Rule en Irlande, à l'exception de l'Ulster, sera suivie d'une communication disant que le pouvoir royal sera représenté par le duc de Connaught, dans la partie de l'Irlande déclarée autonome.

—×—

LE PROCES CASEMENT

Londres, 28 juin. — L'agence Reuter mande: Au procès Casement, l'interrogatoire des témoins s'est terminé à midi, après quoi la parole fut donnée à la défense. Le défenseur fit ressortir que l'accusation de haute trahison commise en dehors du royaume était non fondée, parce que la loi sur laquelle l'accusation se base ne se rapporte qu'à la trahison à l'intérieur du royaume; elle ne peut dont être appliquée à des crimes commis en dehors du royaume.

—×—

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 28 juin. — Lord Robert Cecil, répondant à une question, dit que la ligne russe de Dschulfa-Téhéran est terminée.

Tenant, répondant à une question, dit que 34 soldats, qui pour des scrupules de conscience se refusaient à exécuter des ordres militaires, ont été condamnés à mort par le conseil de guerre en France, et que la peine de mort a été commuée en celle de la détention.

Le libéral Morell a demandé si Asquith accepterait un débat sur ce point. Asquith répondit qu'il ne pouvait pas s'y engager. Cuthwaith demanda comment Asquith peut expliquer qu'il ait encore induit le Parlement en erreur par la condamnation de ces hommes.

Le speaker intervint; l'honorable député peut difficilement attendre une réponse s'il présente sa question dans cette forme.

—×—

LA PERTE DU *HAMPSHIRE*

Londres, 28 juin. — Le « Morning Post » annonce que 28 députés, dont 9 libéraux, ont introduit une proposition tendant à ce qu'une enquête publique ait lieu sur la perte du *Hampshire*.

—×—

EN GRECE

Suivant la *Gazette de Voss*, il se serait formé un bloc de tous les partis anti-vénizélistes. Les partisans de MM. Skouloudis, Gounaris, Rhallis et Michelidakis ont constitué une ligue contre le parti libéral et ont lancé un appel commun à la population grecque.

—×—

Athènes, 28 juin (Havas). — On croit que l'ambassadeur grec à Paris quittera prochainement Athènes chargé d'un mandat spécial auprès du gouvernement français, afin d'amener un bon accord au sujet de la situation très sérieuse.

Athènes, 28 juin. — L'amiral Damianos a accepté le portefeuille de ministre de la marine.

—×—

LES PECHEURS D'YMUIDEN

Amsterdam, 28 juin. — Le *Handelsblad* annonce que cette nuit les vapeurs de pêche ont commencé le débarquement de leurs produits. La plupart des trente-cinq vapeurs amarrés hier ont déchargé leur poisson. Toutefois, les bateaux ne repartiront pas immédiatement et attendront que la question des permis d'exportation soit solutionnée.

—×—

Luxembourg, 27 juin. — Le gouvernement luxembourgeois s'est vu obligé d'abolir les prix maximum pour les pommes de terre, les paysans ayant refusé d'en délivrer à ce prix.

—×—

Copenhague, 27 juin. — Le gouvernement danois a défendu d'exporter des fruits secs, des articles cosmétiques contenant de l'huile de ricin, de la paraffine, des substances grasses ou autres substances dont l'exportation est déjà interdite.

—×—

UNE NOUVELLE EMISSION RUSSE

Un ukase impérial a autorisé le ministre des finances à émettre pour 3 milliards de roubles d'obligations à court terme de la Rente d'Etat, ainsi que pour 225 millions d'obligations étrangères à 5 1/2 p. c. De plus, la commission du budget a été saisie d'une proposition de M. Bark, comportant l'extension illimitée du droit d'émission de la Banque d'Etat. La Douma de l'Empire a toutefois l'intention de limiter à 4 milliards le montant des nouvelles notes à découvert.

—×—

EN ESPAGNE

Madrid, 27 juin (Havas). — A la Chambre plusieurs députés ont attaqué le ministère Romanones, à cause de l'arrêté sur les impôts frappant les bénéfices de guerre et l'interdiction d'importer des valeurs étrangères. M. Romanones ayant demandé un vote de confiance, tous les membres de la minorité ont quitté la Chambre. Seuls, 150 membres de la majorité ont pris part au vote.

—×—

HUGHES ET ROOSEVELT

Amsterdam, 28 juin. — D'après un journal d'ici, le « Times » apprend de New-York que le Comité du parti progressiste a décidé par 32 voix contre 15 de suivre le conseil de Roosevelt et d'accorder son appui à Hughes. Hughes a remercié par un télégramme, dans lequel il indique son programme politique. Il y reproche à Wilson qu'il ne s'est pas inquiété suffisamment d'une préparation militaire. Hughes rend Wilson responsable de la tragédie mexicaine. Wilson n'a pas prévu non plus que des droits protecteurs seraient nécessaires pour le commerce. Le parti démocratique n'était pas en état de favoriser les intérêts de la nation.

—×—

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DU CANADA

Londres, 28 juin. (Officiel.) — Le duc de Devonshire a été désigné comme successeur du duc du Conaught en qualité de gouverneur général du Canada.

—×—

EN CHINE

Berlin, 27 juin. — L'ambassade de Chine fait savoir : Le ministre des affaires étrangères à Pékin annonce que les provinces qui s'étaient déclarées indépendantes ont reconnu unanimement le nouveau président. Canton, Szechouan et Chen Si ont retiré leur déclaration d'indépendance. Le gouvernement est sur le point de conduire à sa solution la question soulevée par les provinces du Sud concernant la Constitution et le Parlement.

—×—

Shanghaï, 28 juin (Reuter). — Le commandant supérieur de la marine chinoise, l'amiral Litingshin, a télégraphié en son nom et en celui de tout l'état-major de la flotte, au président de la république chinoise qu'il désirait la restauration d'un gouvernement provisoire, la convocation de l'ancien parlement et la constitution d'un nouveau cabinet. Si satisfaction ne lui était pas accordée, la marine chinoise se déclarerait indépendante. Dans le port de Shanghaï, se trouvent quatre croiseurs et quatre autres navires commandés par Litingshin, dans d'autres ports se trouvent encore dix-huit autres vaisseaux... dont l'attitude est incertaine.

—×—

EN EXTREME-ORIENT

La Haye, 26 juin. — D'après le *Straits Times*, le roi d'Annam, Duy-Tau, qui prit part au récent incident de Quang Nam et Quang Ngai, en Annam, a été détrôné et interné dans une station militaire. Le fils aîné, Doug-Khans, du premier roi choisi par la France, qui s'était toujours loyalement comporté, a été choisi comme son successeur.

Les Etats-Unis et le Mexique

New-York, 27 juin. — Suivant un télégramme d'Eagle Pass, des fugitifs arrivés de Torréon ont déclaré que des civils mexicains conduits par le bourgmestre et des soldats de Carranza, auraient détruit le consulat américain.

—×—

Berne, 27 juin. — Le *New York Herald* parisien mande de Washington : En raison de la récente menace de Carranza, le président Wilson a convoqué d'urgence un Conseil de ministres. M. Clark, le président de la Chambre des représentants, a déclaré que la situation était très sérieuse. La guerre semble inévitable. Le seul espoir de paix réside encore dans le fait que l'ambassadeur mexicain aurait déclaré qu'en principe Carranza accepterait la médiation des Etats de l'Amérique du Sud.

A ce sujet l'agence Havas mande de Washington : Après avoir eu un entretien avec M. Lansing, l'ambassadeur de Bolivie a annoncé que les Etats de l'Amérique du Sud et Centrale n'offriront point leur intervention dans la crise actuelle.

—×—

Le *Times* apprend de New-York, à la date de lundi dernier, que Carranza a refusé de punir les militaires coupables davoir attaqué des troupes américaines à Carrizal. La déclaration faite par Carranza a donné lieu à l'envoi d'une note américaine dans laquelle il est dit que le gouvernement américain ne saurait voir dans l'attitude de Carranza que l'aveu formel d'une activité délibérément hostile. Dans cette note le Cabinet de Washington réclame la mise en liberté immédiate des Américains faits prisonniers à Carrizal ainsi que la remise sans délai, par la voie régulière, d'une déclaration exposant les intentions du Mexique.

On mande encore de New-York que dans les milieux politiques, l'on craint que Carranza ne puisse céder aux demandes américaines, sans perdre tous ses partisans. C'est pour ce motif qu'il incline plutôt vers la guerre. M. Wilson n'entreprendra pas de guerre active, mais tâchera en premier lieu de bloquer les côtes et les territoires frontières septentrionaux du Mexique. On croit que cette méthode agréera mieux aux républiques latines et coûtera moins qu'une invasion.

—×—

Amsterdam, 28 juin. — Suivant un journal de cette ville, le *Times* apprend de New-York que le président Wilson aurait convoqué les commissions des affaires étrangères des deux Chambres du Congrès et qu'il leur aurait communiqué que la situation était extraordinairement sérieuse.

Il émit la crainte que Carranza ne pourrait être amené à concession que par la force.

Il devrait envoyer plus de troupes vers le Mexique et le blocus doit être conduit énergiquement.

On apprend d'autre part qu'au Mexique l'opinion se tourne de plus en plus en animosité contre les Etats-Unis.

—×—

« Morningpost » amonce de Washington à la date du 26 juin : Avant la fin de cette semaine la question pourrat être décidée s'il y aura guerre avec le Mexique. Le résultat de la conférence de Wilson avec des membres du Congrès a été qu'une invasion du Mexique n'aurait pas lieu si Carranza accepte les demandes américaines, relâche ses pisonniers et déclare qu'il ne commettra plus de nouvelles actions d'hostilité.

Sur mer

Bâle, 27 juin. — L'agence Havas mande de Barcelone que le vapeur anglais *Cardiff* a été coulé par un sous-marin.

L'équipage a été débarqué.

—×—

Bâle, 27 juin. — On annonce de Marseille à l'agence Havas : Le vapeur français *Fournet* a été coulé dans la Méditerranée. L'équipage a débarqué dans les îles Baléares. Le vapeur *Ville de Madrid* est venu d'Alger ici. Il a été longuement poursuivi par un sous-marin et bombardé. Il a toutefois pu être sauvé, le capitaine ayant fait redoubler de vitesse.

—×—

VAPEUR FRANÇAIS TORPILLÉ

On apprend de Genève que le vapeur français *Cournel*, de la Compagnie Transatlantique, jaugeant 4,743 tonnes, a été torpillé par un sous-marin allemand dans la Méditerranée. L'équipage a pu débarquer sur les îles Baléares.

—×—

Flessingue, 28 juin. — Un vapeur de poste arrivé ici a observé qu'un torpilleur allemand a capturé un vapeur de poste probablement de nationalité belge appartenant à Breskens ou Zierikzee.

—×—

Rotterdam, 28 juin. — Le « Correspondenzbureau » mande que les vapeurs hollandais « Oostdijk », « Noorddijk » et « Parkhaven », chargés de grains pour le gouvernement hollandais, ont été arrêtés dans leur cours depuis le 18 juin, par les Anglais, dans les Downs.

—×—

Londres, 28 juin. — L'agence Reuter mande : Le vapeur hollandais « Waalstroom », 1,441 tonnes, a, sur la route de Swansea vers l'Amérique, touché une mine et a sombré. Un marin a été blessé.

Affiches allemandes

Madrid, 28 juin (Havas). — On mande de Melilla que le vapeur *Emmanuel* y a débarqué 41 hommes de l'équipage du vapeur japonais *Daïyetsu Maru*, coulé, au large de Barcelone, par un sous-marin.

Chronique bruxelloise

La vente de pommes de terre à Bruxelles.

Le service de ravitaillement de la ville de Bruxelles vend, à partir de ce jour, des pommes de terre dans les locaux ci-après désignés :

Les porteurs des cartes de ménage numérotées de 1 à 8600 s'approvisionneront soit rue d'Anderlecht, 65 ; rue Anneessens, 26-28 ; rue Plétinckx, 30 ; place Anneessens, 12.

De celles numérotés de 8601 à 17200 iront : Halles Centrales (cave vers le Marché aux Poulets) ; rue de l'Education, 73 ; boulevard de la Senne, 61 ; rue de la Voirie, 6.

De celles numérotées de 17201 à 25800 : rue de la Prévoyance, 24 ; rue du Miroir, 84 ; rue des Faisans, 7 ; rue Mercelis, 95.

De celles numérotées de 25801 à 34400 : rue des Alexiens, 79 ; rue de l'Homme-Chrétien, 14 ; rue Bodenbroeck, 17 ; rue des Minimes, 3.

De celles numérotées 34401 à 43100 : avenue de la Brabançonne, 19 ; chaussée d'Etterbeek, 2 ; rue de la Charité, 57 ; rue Franklin, 68.

De celles numérotées de 43101 à 51600 : avenue du Midi, 47 ; rue du Remblai, 12 ; rue de Namur, 14 ; rue des Tanneurs, 129.

De celles numérotées de 51601 à 60000 : rue du Congrès, 28 ; rue de Schaerbeek, 70 ; rue aux Choux, 42 ; rue des Bouchers, 66.

Chaque personne a droit à 300 grammes de pommes de terre par jour. La vente se faisant pour quatre jours, la ration est donc fixée à 1,200 grammes.

—×—

A Forest.

Dans les magasins communaux de Forest, on annonce la mise en vente de saindoux, à raison de 46 centimes la ration de 200 grammes par personne, le jeudi 29 pour les cartes de ménage dont le nom commence par les lettres A à K, et le vendredi 30 pour les cartes de ménage dont le nom commence par les lettres L à Z.

—×—

A St-Gilles.

La Commission des Hospices vient de fixer à fr. 0.84 le prix de la journée d'entretien pour cette année à l'hôpital de Saint-Gilles. Ce nouveau prix a été basé sur la moyenne des dépenses faites en 1912, 1913 et 1914, admises comme éléments constitutifs de la journée d'entretien.

—×—

Fraudes.

La fraude est aussi une maladie contagieuse qui continue, hélas, à sévir avec violence! Dans le territoire de la ville de Bruxelles, rien que pour le lait, sur 75 échantillons soumis à l'analyse, 19 seulement répondaient aux conditions normales requises pour la consommation! Quant au pourcentage des falsifications constatées pour les laits de provenence suburbaine introduits directement à Bruxelles et débités par les laitiers, il s'élève à 76,9, plus des trois quarts du lait mis en vente!! Le pourcentage est de 47,2 pour les laits mis en vente dans les boutiques, laiteries et crèmeries de la ville. Sur 52 échantillons de beurre, 32 ont été reconnus normaux, 12 suspects et 11 falsifiés. Passons sur l'échantillon de semoule de riz, car s'il contenait une forte proportion de farine de maïs, ce produit n'en est pas moins sain et nourrissant; et citons au hasard un échantillon de cacao, constitué par un mélange de fécule et de farine de maïs, un échantillon de moutarde contenant 10 p. c. de farine de maïs (Aimez-vous le maïs? On en a mis partout!); un échantillon de poivre fabriqué avec du son de froment; du sel contenant du sable blanc; de la limonade renfermant une notable quantité de saccharine; nombre de cervelas, du pain, de la graisse de bœuf, des sardines russes, tous produits falsifiés à qui mieux mieux! J'en passe... et des meilleurs.

Trouverons-nous un Upson Sinclair national pour nous écrire : Les empoisonneurs de Bruxelles »?

—×—

Le sucre.

On nous signale de Laeken que l'on attend toujours les 600 grammes de sucre qui doivent être fournis à chaque habitant pour sa consommation de juin et les 600 grammes promis pour les confitures.

Dans d'autres communes de l'agglomération, on a délivré des quantités de sucre plus ou moins importantes pour la consommation. Dans aucune, à notre connaissance, on n'a délivré entièrement les 600 grammes qui ont été promis pour le mois de mai ; il reste donc à fournir la quantité de juin. Et nous arrivons à la fin de juin! Et la saison des confitures bat son plein!

Nous protestons avec nos lecteurs contre les auteurs responsables de ce retard, d ecette négligence.

Que font donc nos administrations communales?

—×—

CONFERENCES

La Société Royale des Conférences agricoles et horticoles d'Ixelles organise dans le jardin du professeur M. Jules Brichard, avenue du Pesage, 59, à Ixelles, pour le vendredi 30 juin, à 7 ½ heures du soir, une leçon de floriculture et de culture maraîchère.

Sujet : 1° *Les plantes à feuillage ornemental de pleine terre*; 2° *Le jardin légumier en juillet.*

—×—

CONCERTS

Le cinquième concert symphonique aura lieu en la Salle Patria, le vendredi 7 juillet, à 8 ½ heures, sous la direction de M. Emile Mathieu, directeur du Conservatoire Royal de Gand, et avec le concours de Mme Cecil Grey, soprano, et de M. Goerges Pitsch, violoncelliste.

Le mercredi 5 juillet, à 8 ½ heures, aura lieu la répétition générale publique.

Places en location sans augmentation de prix, aux Maisons Katto, rue d'Arenberg, 14, et Fernand Lauweryns, 38, rue d'Arenberg.

—×—

LES EXAMENS DU JURY CENTRAL DE STÉNOGRAPHIE

Les examens du jury central de sténographie, fondé à Bruxelles en 1907, pour la délivrance de diplômes aux praticiens sténographes de tous systèmes et aux dactylographes, auront lieu le dimanche 30 juillet prochain,

---

Feuilleton de l'*Echo de la Presse*. — N. 27.

Jenny l'Ouvrière

Par JULES CARDOZE

(Suite.)

« — Mais oui, puisque l'agent de police le disait tout à l'heure à quelqu'un!

« — Alors, ça doit être sûr! »

Berthe avait écouté et paraissait éprouver une si vive émotion, que Jacques s'en apercevant, lui dit :

— Comme te voilà toute pâle, femme!... Que veux-tu, c'est un grand malheur, c'est vrai; mais...

Il fut interrompu par un mouvement qui se faisait dans la foule.

— Qu'est-ce? demanda-t-il à un homme qui se trouvait tout près de la portière de la voiture.

— Il paraît que c'est la nourrice de l'enfant!...

— Que lui arrive-t-il? s'informa vivement Berthe.

— On l'emmène!... Oui, je la vois; il y a deux hommes qui la tiennent, chacun par un bras!

— Ah! la pauvre femme! murmura Mme Meunier.

— On peut le dire, répondit l'un des curieux qui paraissait fort au courant de tout ce qui se racontait dans les groupes.

Et poussé sans doute par un besoin immodéré de bavardage, il ajouta, s'adressant à Meunier et à sa femme :

— Figurez-vous que cette brave femme, — c'était la nourrice de l'enfant qui a grillé dans l'incendie, — refuse de croire que son nourrisson soit mort; elle jure ses grands dieux que c'est impossible, et qu'elle retrouvera le poupard!

Berthe Meunier ne put retenir une exclamation.

A ce moment, en effet, la nourrice s'arrêtait devant la voiture, et ses regards avaient croisé ceux de Mme Meunier.

Berthe fut au moment de demander à son mari de descendre. Mais tout à coup le véhicule s'ébranla, une place suffisante s'étant faite devant les chevaux, par le fait que tout le monde avait entouré la nourrice et l'accompagnait maintenant pour entendre les phrases incohérentes que prononçait la pauvre femme affolée de douleur.

— Tu vois, femme, fit Meunier en reprenant sa place sur la banquette, tu vois qu'il y a des gens plus à plaindre encore que nous!...

Berthe ne répondit pas; elle regardait avec une expression toute maternelle l'enfant trouvée qui s'était éveillée au bruit, et qu'elle se mit à bercer sur ses genoux.

Et, pendant tout le reste du trajet, elle demeura silencieuse et comme absorbée par les réflexions que lui avait suggérées la douleur si violente de l'infortunée nourrice.

Ce fut la voix de Jacques Meunier qui la tira brusquement de cette mélancolique rêverie.

— Nous voici enfin arrivés! fit-il en ouvrant la portière.

...Tu vas t'occuper les « mioches », madame Meunier, pendant que je vais faire enregistrer les bagages.

Il n'était que juse temps; les voyageurs avaient déjà pris plae dans la diligence et le conducteur appelait :

— Jacques Meunier — deux places!

— Nous voici!... nous voici!... répondit le charpentier.

On eut quelque peine à se caser dans la rotonde, avec les deux enfnts en supplément et les paquets.

Et comme les voyageurs serrés commençaient à maugréer, Jacques Ieunier riposta :

— Est-ce que c'est na faute si les diligences ne sont pas plus granes que des boîtes à sardines?

...Vous voudriez pat-être bien que je laisse mes enfants à Paris qund je vais à Bordeaux!...

Au ton sec et presqu dur dont ces mots furent prononcés, chacun comrit que l'on avait affaire à un voyageur qui ne se laisserait pas intimider.

On se tassa le mieu qu'on put.

Et c'est dans ces coditions que la diligence s'ébranla, aux claquements de fouet traditionnels.

Le voyage, si long à cette époque, commençait, pour les deux époux qui quittaient Paris, sous d'assez fâcheuses mpressions.

La conversation avat été assez animée, entre les voyageurs, tant qu'n avait traversé les quartiers où, pendant trois jours, soldats et insurgés s'étaient battus avec charnement.

Mais peu à peu, on vait éprouvé le besoin de se renfermer en soi-même; c'est généralement ce qui arrive, après la première heure de locomotion, et quand chacun désire songer à ses petites affaires personnelles.

Jacques Meunier et Berthe n'avaient pas, comme on le pense bien, pris part à la conversation.

Ils avaient l'un et l'autre bien assez de préoccupations.

Jacques faisait, mentalement, le compte du peu d'argent qui lui restait. Après avoir pris gaiement la chose, il en arrivait à convenir, à part soi, que les premiers temps seraient durs, dans une ville où il ne connaissait âme qui vive.

Quant à Berthe, sa pensée était tout entière à la petite fille qu'elle avait dû forcément adopter, tant Jacques avait insisté pour cela.

Et rapprochant le sort de la pauvre mignonne du sort si terrible de l'enfant victime, à ce qu'elle avait entendu dire, de l'incendie, l'excellente femme pensait : Pauvrette, il y en a de plus malheureuses encore que toi!...

. . . . . .

Le hasard qui avait déjà eu une si grande part dans l'existence de cette enfant — enlevée de son berceau armorié, abandonnée dans une barque, et retrouvant sur les genoux de la femme du peuple, Berthe Meunier, tous les soins maternels desquels on aurait pu supposer qu'elle serait désormais privée, — le hasard avait failli intervenir de nouveau pour, cette fois, épargner à la fille du comte de Moran toutes les aventures si extraordinaires qui allaient commencer pour elle.

Il eût suffi, en effet, que la nourrice eût passé plus près de la voiture où se trouvaient les Meunier et la petite Blanchette.

Certes elle eût aperçu l'enfant et il aurait bien fallu faire droit à ses réclamations.

Mais la fatalité, qui s'était acharnée contre la famille de Moran, ne devait pas désarmer, en cette circonstance.

Pour le moment, il est vrai, l'enfant trouvée était tombée entre les mains de deux braves gens qui ne pouvaient que lui rendre la vie aussi heureuse que possible, étant donnée leur situation d'ouvriers vivant au jour le jour.

Mais l'avenir réservait à la petite Blanche de Moran des épreuves sans nombre; et la pauvre enfant devait passer par des situations tour à tour dramatiques et touchantes.

VI

Nous laissons Meunier et la petite famille dans la diligence en route pour Bordeaux, pour revenir au brocanteur Bricoux, heureux de la bonne affaire qu'il avait réalisée en achetant à vil prix le modeste mobilier dont il avait hâte à présent de prendre livraison.

Aussi s'était-il tenu en observation jusqu'à ce qu'il eût vu Berthe Meunier sortir, pensant que le mari la suivrait de près.

Jacques, en effet, s'était arrêté à la loge du concierge, afin de payer le montant de la quittance.

Bricoux s'élança alors dans l'escalier, non sans avoir échangé un signe d'intelligence avec le concierge.

(A suivre.)

à 10 heures, à l'école industrielle de Bruxelles (Palais du Midi).

Les adhésions, accompagnées du droit d'inscription, doivent être adressées, par écrit, jusqu'au 15 juillet, à M. J.-L. Pallfers, rue Lefrancq, 70, à Bruxelles. Elles doivent mentionner outre les noms, prénoms et adresse, l'épreuve à laquelle les candidats comptent se soumettre.

OFFICE DE CHARITÉ

Un père de famille qui demande du travail.

Nous reproduisons textuellement la lettre que nous adresse un courageux travailleur, avec l'espoir qu'il obtiendra satisfaction :

Ma famille se compose de cinq personnes : ma femme, une fille de 21 ans, un fils de 19 ans, une fille de 17 ans et moi. Avant la guerre, je travaillais comme malletier-garnisseur et sellier en articles de voyage, mon fils faisait la même chose; ma plus jeune fille et ma femme comme façonneuses dans le papier. Nous gagnions par semaine, à nous quatre, environ 80 francs. Pour un ménage d'ouvriers, nous vivions très heureux.

Mais les mauvais temps sont venus, les quelques économies que l'on avait faites sont englouties. Aujourd'hui il me faut tendre la main, aller à la cantine chercher ma soupe et mon pain et 23 francs de chômage pour quinze jours. Cinq grandes personnes avec fr. 1.50 à dépenser par jour et du pain et de la soupe.

C'est trop pour mourir de faim et trop peu pour vivre, la faiblesse commence à se faire sentir; comme suite, j'ai une tumeur blanche infectée au maxillaire gauche, ma fille de 17 ans est dans un état de telle faiblesse que je suis obligé de la conduire tous les jours aux Petites Abeilles pour qu'elle puisse participer à son repas. Mais pour elle, j'espère qu'elle reprendra, car il n'y a que quatre jours qu'elle est admise au régime spécial. Mon fils, lui, tousse et crache et je crains pour lui la phtisie au premier degré. Et toujours aller mendier pour tout obtenir, quand la plupart du temps l'on vous envoie bouler, cela me répugne, me dégrade à mes propres yeux. Ah! si seulement j'avais un peu de travail, ou ma femme!

Je suis courageux, j'accepterais n'importe quel poste. Je puis être camionneur, je ne crains personne, vanité à part, pour conduire, monter, toiletter et dresser un cheval. Je puis garnir les voitures, réparer les harnais. Je puis encore faire le boucher, ayant été pendant dix ans boucher de cheval à Louvain.

J'ai travaillé dans les eaux gazeuses, employé de bazar, garçon porteur de pain, jamais un jour sans travail, et toujours gagnant honnêtement ma vie. Aujourd'hui je suis à bout de ressources, j'ai engagé le peu que j'avais au Mont de Piété.

TRIBUNAUX

A LA CORRECTIONNELLE

D... Louis, détenu, fait opposition à un jugement qui l'avait condamné par défaut à 5 mois de prison et 26 fr. d'amende et 2,560 francs à payer à la partie civile représentée par M. Matthieu, pour avoir détourné des étiquettes et des bons.

Le tribunal confirme le jugement et accorde un sursis de cinq ans.

M... J.-B., détenu, étant sans ouvrage, a confectionné des pièces de 25 centimes; chez lui, il y avait encore de la matière première servant à cette fabrication.

Le tribunal le condamne à un an de prison et 26 fr. d'amende.

— L... Eugène, étant en état d'ivresse, a brisé les vitres chez M. G... Déjà condamné plusieurs fois pour ivresse, le tribunal le condamne à trente jours de prison et 50 francs d'amende.

Faits divers

Les vols. — La police de Helmet a mis la main sur une femme de trente-cinq ans, qui, sous toutes espèces de prétextes, était parvenue à se faire remettre des sommes d'argent; elle paraît avoir fait de nombreuses dupes.

Elle a été écrouée à la disposition du parquet.

DEMANDEZ un **CHAUDRON** à votre épicier. C'est le meilleur BOUILLON, 10 centimes. 21192

Perdu. — Mme de B... de C..., place du Conseil, à Anderlecht, vient de perdre une bague marquise en or et platine, enrichie de brillants, d'une valeur de mille francs.

Au cimetière d'Ixelles. — Des inconnus ayant forcé la serrure de la grille donnant accès au cimetière d'Ixelles, y ont volé sur le caveau de Mme Dirickx, un vase en bronze ciselé de 60 centimètres de haut et d'une valeur artistique de 500 francs.

Terrible lutte avec un tigre. — Du *Daily Mail :* M. Bell, fonctionnaire du gouvernement des Indes, résidant à Bilaspur (Provinces Centrales), était parti à la poursuite d'un tigre, en compagnie de sa femme Il parvenait bientôt à blesser l'animal, mais celui-ci réussit néanmoins à se jeter dans la brousse. Mme Bell essaya de dissuader son mari de suivre le fauve blessé, mais M. Bell prétendit continuer la chasse et il ne resta à sa femme qu'à l'accompagner. A quelque distance de là, le tigre bondit sur le chasseur, lui écrasa la hanche et lui lacéra l'épaule de ses griffes puissantes. La courageuse Mme Bell s'approcha sans hésiter et tira sur le fauve deux coups, dont un seul porta. Se servant alors de son fusil comme d'une massue, elle frappa le tigre jusqu'à ce qu'il lâcha sa proie et se sauvât dans la brousse. Après avoir pansé les blessures de son mari aussi bien qu'elle le put, elle le hissa sur une charrette et réussit de cette façon à le transporter au poste le plus proche, situé à dix-huit milles de là. On fit tout ce que l'on put pour sauver le blessé, mais M. Bell succomba la nuit même à ses terribles blessures.

DÉGUSTEZ le célèbre Elixir du « Prieuré », d'Auderghem, La « PRIEURETTE ». 22794

Boîte aux lettres

G. P., Schaerbeek. — Nous avons bien reçu votre lettre. Nous ignorons si l'huissier dont s'agit a procédé en vertu d'un jugement ou non. Dans le premier cas, le mal nous paraît irréparable et nous ne pouvons que vous plaindre, sinon espérez.

Exposez, lorsque vous serez appelé devant le juge, votre situation financière, il y a lieu de croire que de larges délais vous seront accordés.

— FLEURS NATURELLES —
Jolies gerbes et corbeilles de noces, couronnes funéraires
Maison VACHER 87*a*, bd Léopold II Molenbeek. 22370

Arrêtés et Avis allemands

ARRETE CONCERNANT LA SAISIE DE LA CHICOREE PREPAREE

Article premier. — Toutes les quantités de chicorée préparée, mélangée ou non à d'autres produits, et se trouvant dans le territoire du gouvernement général sont saisies en vertu du présent arrêté, afin d'être mises à la disposition de la population civile. Les quantités inférieures à 100 kilogrammes ne sont pas saisies.

Art. 2. — Le droit exclusif de disposer des quantités saisies et de celles qui, dans la suite, seront importées de l'étranger ou du territoire des étapes et seront également saisies, ainsi que le droit exclusif d'utiliser ces quantités sont attribués à la « Zichorien-Abteilung » (Section de la chicorée) de la « Zentral-Einkaufsgesellschaft », à Bruxelles, sous la surveillance du Chef de l'administration civile près le Gouverneur général.

Les stocks saisis ne doivent subir aucune modification; il est défendu de disposer de ces quantités par convention quelconque. Toute convention de ce genre est nulle et non avenue. Les contrats de livraison qui ne sont pas encore exécutés perdront toute validité dès l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Art. 3. — Tous les détenteurs de chicorée saisie sont tenus de déclarer par écrit, le 5 juillet 1916 au plus tard, à la « Zichorien-Abteilung der Zentral-Einkaufsgesellschaft », à Bruxelles, toutes les quantités qu'ils possèdent; ils devront, en même temps, en désigner la qualité et certifier l'exactitude de leurs déclarations.

Les stocks se trouvant dans des dépôts ou magasins étrangers, dans des navires, bateaux ou autres locaux du même genre doivent être déclarés par la personne qui a le droit de disposer de ces quantités, si ladite personne les détient sous clef. Dans le cas contraire, c'est l'administrateur des dépôts ou autres locaux précités qui est tenu d'effectuer la déclaration prescrite.

Les personnes en question sont obligées :

a) de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des stocks;

b) d'autoriser les mandataires des autorités allemandes, de la « Zichorien-Abteilung der Zentral-Einkaufsgesellschaft » et des communes à pénétrer dans les lieux où les stocks sont conservés et à prendre connaissance des livres de commerce;

c) de livrer, sur demande et moyennant payement, leurs stocks de chicorée à la « Zichorien-Abteilung der Zentral-Einkaufsgesellschaft » ou aux personnes qu'elle désignera à cette fin.

Art. 4. — Si l'intéressé refuse de livrer son stock (art 3 *c*), le chef d'arrondissement pourra, à la requête de la « Zichorien-Abteilung der Zentral-Einkaufsgesellschaft » ordonner que lesdites quantités soient expropriées, au besoin avec l'appui de la force armée, à un prix inférieur de 20 p. c. au prix d'achat fixé en premier lieu. L'ordonnance qui sera prise à ce sujet sommera le détenteur ou le dépositaire de mettre à part, dans un délai déterminé, les quantités à exproprier. Si le détenteur ou le dépositaire ne tient pas compte de cette injonction, le chef d'arrondissement pourra charger un tiers d'effectuer cet ouvrage aux frais de la personne qui aurait dû le faire.

Art. 5. — A défaut d'entente à l'amiable, une commission comprenant au moins trois experts fixera définitivement le prix d'achat des quantités saisies, en tenant compte de la qualité et de l'emballage. Le chef de l'administration civile près le Gouverneur général est chargé de nommer les membres de cette commission et leurs suppléants; il les désignera parmi les fabricants, marchands et consommateurs.

Art. 6. — Quiconque enfreint les dispositions de l'art. 2, 2e alinéa, ou des art. 3 et 4, 2e alinéa, et quiconque fait une fausse déclaration sur la qualité de sa marchandise est passible d'une peine d'emprisonnement d'un an au plus ou d'une amende pouvant atteindre 10,000 marcs. L'amende pourra aussi être réunie à la peine d'emprisonnement. En outre, on pourra prononcer la confiscation de la marchandise formant l'objet de l'infraction.

Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger lesdites infractions.

Art. 7. — Le Chef de l'administration civile près le Gouverneur général est chargé de l'exécution du présent arrêté. Il est notamment autorisé à donner des instructions générales sur la manière dont la commission des experts (art. 5) déterminera les prix.

Bruxelles, le 16 juin 1916.

Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Les Sports

Cyclisme

LE RECORD DE L'HEURE

Nous avons dit que dimanche au Karreveld, Desmedt allait tenter de battre son propre record de l'heure sans entraîneurs (41 kil. 541 m.). Pour cela, un tableau de marche va être établi et à chaque tour, un coup de cloche indiquera si Desmedt sera en avance ou en retard sur les nouveaux temps projetés.

Nous croyons savoir que le dit tableau sera fait sur une distance de 42 kilomètres dans l'heure, soit un peu plus d'un tour de piste en plus que le record existant.

Desmedt semble très confiant dans l'issue de sa tentative. Il prétend aller plus vite que l'an passé et rappelle qu'alors, il régna pendant toute la durée de sa tentative un vent violent, dont il triompha pourtant.

Aucun sportsman ne voudra manquer d'assister à l'effort gigantesque que va tenter notre recordman.

A L'ENTENTE CYCLISTE BRUXELLOISE

L'Entente Cycliste Bruxelloise (amateurs) vient d'être définitivement fondée. Les dirigeants de ce nouvel organisme se sont mis d'accord avec les délégués de la L. V. B., qui avaient tenu à assister à la réunion de fondation qui s'est tenue lundi dernier.

L'E. C. B. a pour but de propager le sport cycliste amateur, par l'organisation d'épreuves individuelles et interclubs. Tout coureur désirant participer à une épreuve quelconque, organisée par l'E. C. B., doit se faire affilier, soit comme « Individuel », soit comme membre de l'un ou de l'autre cercle faisant partie de l'Entente.

Une carte de licence sera remise contre le montant d'un franc (droit d'affiliation), la demande de licence doit être adressée à M. Dellis, rue de Namur, 50, tous les matins, de 9 à 11 heures.

La première épreuve sera organisée le 9 juillet, par l'Union Athlétique de Bruxelles et comprendra un parcours de 50 kilomètres. Aucun coureur n'ayant fait sa demande d'affiliation ne pourra prendre part à cette épreuve. Toute demande de renseignements devra être adressée au secrétaire, M. R. Peters, boulev. Baudouin, 34, à Bruxelles.

LA COURSE DE COTE D'ETTERBEEK SPORTIF

La course de côte d'Etterbeek Sportif a obtenu un beau succès.

Le départ était donné au pont de Woluwé et l'arrivée était jugée en haut de la côte des *Trois Couleurs.*

Voici les résultats :

1. Deprez Arthur; 2. De Grooff, à une long.; 3. Hernalsteen, à ½ roue; 4. Dillis, à 2 lg.; 5. Roosen, à 1 lg.; 6. Lyon; 7. Van de Riviere; 8. De Groot; 9. Stroobants; 10. Van der Elst; 11. Brants; 12. Scholasse; 13. Derycke; 14. Leener; 15. Lobrecht; 16. Puttemans; 17. Van der Borght.

Notons que Derycke et Carté furent victimes d'une chute à mi-course, alors qu'ils étaient en tête.

Carté dut abandonner.

Ce cercle fera disputer dimanche prochain, 2 juillet, une course sur route de 30 kilomètres avec quatre classements, réservée à ses membres.

La réunion des concurrents aura lieu à 8 heures du matin, au local d'Etterbeek Sportif, 1, rue Gray, à Etterbeek.

UN MATCH « CONTRE LA MONTRE »

Un match intime avait été organisé mardi soir par quelques sportsmen ixellois. Il s'agissait de boucler les « trente » (chacun connaît le parcours classique Porte Louise-Groenendael-Cinquantenaire), en 45 minutes.

Le temps défavorable n'a pas permis aux concurrents de réussir la performance. Voici le nom de ceux qui s'en sont approchés le plus;

Bauffe, dont l'allure souple est pleine de promesses, 47' 35".

Paul Vanderlinden, l'ancien champion de l'U. B. S. A., 50' 48";

Tuyten (Boute pour les intimes), 52' 17", etc., etc. Chronométré par Mon Oncle Abel.

Les temps sont plutôt coquets, étant donné que les coureurs sont partis séparément et n'ont été entraînés d'aucune façon.

La plupart des participants montaient la « Fox », c'est tout dire!

DEUX VICTOIRES BELGES EN FRANCE

Deux courses sur route ont été disputées en France, il y a quinze jours.

La première, Lyon, Givors, Romans, Vienne, Lyon, 170 kilomètres, a été disputée par 60 concurrents.

Après quelques kilomètres, les coureurs bien connus Deruytter, Mantelet, Jussaret, Coste et Noël prirent la tête. Deruytter, Jusseret et Noël s'échappèrent ensuite à trois, mais Deruytter, victime d'une crevaison, perdit contact et ne repartit qu'avec le second peloton qu'il ramena sur le premier.

A l'arrivée, le Belge Deruytter l'emporta par une demi-longueur sur Mantelet; 3. Jusseret.

Les 170 kilomètres en 7 h. 23 m. Routes en mauvais état.

La seconde course, Paris-Trouville, 186 kilomètres, a réuni 86 concurrents. Vent et pluie génèrent les concurrents.

Après 30 kilomètres, il y avait encore 25 coureurs en tête, mais une côte en élimine les deux tiers et à Pacy-sur-Eure, le Belge Samyn plaque tous les autres, prenant seul une belle avance. Il se trompa malheureusement de route et le peloton qui le suivait, passa devant lui. Samyn se mit courageusement à la besogne et finit par recoller au peloton, mais entretemps Nefati, le routier arabe bien connu, avait pris seul de l'avance. Samyn démarra alors, laissa les autres sur place et rattrapa Nefati, qu'il battit à l'emballage par une demi-longueur en 7 h. 7 m; 3. Lacquetays, en 7 h. 8 m.

Parmi les arrivants, citons encore Seigneur, assez mal placé.

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Disputé sur 100 kilomètres (tour du lac de Zurich), il est revenu à Perrière, en 3 h. 32 m.; 2. Grandjean, en 3 h. 46 m.; 3. Rheinwald.

Jeu de Balle

RESULTATS DIVERS

Tournoi de l'Effort. — Première lutte : très disputée entre la Pelote Moderne et l'Effort; l'Effort gagne de 7 jeux à 6.

Deuxième lutte : magnifique victoire de l'Espoir Amical contre la Pelote Moderne, 7 jeux à 0.

Troisième lutte et belle; l'Effort bat l'Espoir Amical de 7 jeux à 4.

CONCOURS ANNONCES

Bruxelles Espoir, local rue Haute, 215, organise un concours de troisième catégorie les 2, 3, 9 et 10 juillet, décision le 23 juillet, entre 16 parties non renforcées. Prix aux quatre équipes gagnantes. Mise : fr. 2.50.

La même société organisera un concours de seconde simple en septembre prochain.

La Pelote l'Etoile de l'Ouest organise un concours de troisième non renforcée le 9 juillet et jours suivants. Prix aux quatre équipes de la finale et à la gagnante de la consolation. Mise : 2 francs. Frais de balle fr. 0.50 par partie et par équipe. Engagements au local rue de l'Indépendance, 165, à Molenbeek, jusqu'au 2 juillet.

Boxe

NOUVELLES DIVERSES

Nous avons des nouvelles du petit champion bruxellois Géo Braune, qui résidait à Londres depuis deux ans. Il quitta l'Angleterre après avoir fourni un dernier match victorieux contre George Hokke, champion du pays de Galles, qu'il battit aux poids en 15 rounds.

Braune partit ensuite pour New-York, où il signa un brillant engagement de douze matches à fournir en Australie, où il doit être en ce moment.

Chronique Théâtrale

THEATRE DE LA SCALA

Bruxelles en Chemise! revue de Laurent Gerrebos.

Si certain monarque offrit un jour son royaume pour une épée, pourquoi les auteurs — si riches d'espérances — ne donneraient-ils pas tout pour un titre de revue? Le titre, c'est beaucoup en ces sortes d'affaires; c'est tout quelquefois. *Bruxelles en Chemise* n'est pas mal. Il vous a un petit air : « ohé! ohé! », mais il n'en a que l'air, car la chanson parle des Bruxellois qui, aux temps où nous vivons, sont aux prises avec les difficultés de la vie.

Angèle Van Loo, gracieuse, charmante et charmeuse, conduit les trois actes avec Necker, substituant Termany pour quelques jours. Vraisemblablement le sympathique baryton reprendra-t-il son emploi vendredi ou samedi.

Très bien Necker en compère. Après la scène VII, au premier acte, où il chante l'*Alleluia de la Paix*, beau poème mis en musique de très bonne façon par Termany, son succès fut énorme. Deltenre, Billy-Pitt, Namlet, Goba, Gill's Pack, Minet, Mantero, Derval, Ninson, Delaroche et beaucoup d'autres apportèrent à *Bruxelles en Chemise* de très appréciables concours. Le petit Etienne se fit beaucoup applaudir après sa tirade des « Petites Abeilles ».

Les scènes sont nombreuses, beaucoup bien venues, spirituelles, mais il serait exagéré d'affirmer que «Constellation d'étoiles », où l'on voit quatre hommes habillés — ou plutôt déshabillés en danseuses — donne une quelconque impression de comique de bon ton. On a trop exagéré ce genre depuis quelque temps.

« Au temps jadis » est une belle fin d'acte et le ballet dansé par Elya Thérésy, Mme Mériadec, Dewandeleer, Bellemans, Desmet, Gerkens, Latour, Van Weyenberg, Dezeiger, etc., fait honneur à Mériadec.

La mise en scène est soignée, les choristes y mettent de la bonne volonté et tout le monde y va du meilleur cœur aux sons de l'excellent orchestre de G. Duquesne, qui a arrangé une musique vive, sans prétention : ce qu'il faut pour une revue, enfin.

Bruxelles en Chemise! fera de beaux soirs à la Scala, si j'en juge par l'affluence de la première. On s'écrasait littéralement des fauteuils aux balcons et jusque dans les couloirs de loges. Et les gerbes de fleurs, les corbeilles, les bouquets de pleuvoir! Angèle Van Loo, après « Le Devoir », qu'elle chante et mime d'admirable façon, avec Necker, au deuxième acte, s'en vit offrir des tas haut comme ça.

LEGIA.

Etat-civil de Bruxelles

Déclarations du 27 juin 1916.

Naissances. — Trois garçons et six filles.

Décès. — Charles Feyaerts, 2 ans, rue de l'Arrosoir, 6; Ph. Vander Elst, 58 ans, casquetière, rue de la Roue, 24; F. Vandenghoer, s. pr., 76 ans, rue Haute, 266; J. Erard, caissière, 51 ans, avenue Louise, 73; J. Van Elewyck, s. pr., 77 ans, ép. Huygens, imp. des Escargots, 28; Ch. Guldentops, s. pr., 74 ans, ép. Lorie, rue N.-D. de Grâces, 7; Casimir Levent, s. pr., 56 ans, veuf Danchot, avenue Fonsny, 46; Lydie Foulart, s. pr., 58 ans, ép. Louis, rue Royale, 168; Ch. Coene, expert-comptable, 72 ans, veuf Gibbon, avenue de Cortenberg, 19; Louise Delisse, s. pr., 50 ans, ép. Nerinckx, pl. de Bavière, 7; Louis Coppin, s. pr., 63 ans, ép. Vanheessen, rue du Canal, 97; J.-B. Cammaerts, magasin., 40 ans, ép. Verbist, rue du Canon, 9; Sidonie Hovines, s. pr., 73 ans, veuve Auprince, rue du Canal, 12; Céline Winand, rentière, 78 ans, veuve Dapsens, avenue des Arts, 24 (domiciliée à Yvoir).

AVIS DE SOCIÉTÉS

Société Générale de Fours à coke, systèmes Lecocq
Société anonyme, 141, chaussée d'Alsemberg, Bruxelles.

Le Conseil d'administration prié MM. les Actionnaires d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 juillet prochain, à 11 heures du matin, au siège social, 141, chaussée d'Alsemberg.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2° Approbation du bilan;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.

Le dépôt des actions doit se faire soit au siège social de la société, au plus tard cinq jours avant la date de l'assemblée, soit dans une banque de Belgique, à la condition que la banque en avise la société au moins cinq jours avant la date de l'assemblée. (22734)

Société Anonyme des Produits Réfractaires
FLORENNES

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale des actionnaires qui par dérogation à l'art. 30 des statuts, vu les difficultés pour se rendre à Florennes, au jour et à l'heure fixés, se tiendra le samedi 8 juillet, à 12 heures, à l'*Hôtel de l'Espérance*, à Charleroi.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3° Décharges à donner aux administrateurs et commissaires;
4° Elections statutaires.

Les actionnaires devront se conformer à l'art. 33 des statuts. Les dépôts peuvent être effectués à la Banque de Huy, à Huy, à l'Union du Crédit, à Charleroi, à la Banque Pre de Châtelet.

(22649) *Le Conseil d'administration.*

Compagnie pour l'Industrie et le Commerce extérieurs
(Société anonyme)
Siège social : 51, rue de l'Est, Bruxelles.

AVIS

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 juin 1916 n'étant pas en nombre pour délibérer valablement, MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 17 juillet 1916, à 12 heures, en l'étude de Me Poelaert, notaire à Bruxelles, 47, rue Royale.

ORDRE DU JOUR :

1° Dissolution de la société;
2° Désignation d'un liquidateur; fixation de ses pouvoirs et de ses émoluments;
3° Divers.

Pour assister à l'assemblée, les actionnaires devront se conformer à l'article 23 des statuts.

Le dépôt des titres devra se faire au siège social jusqu'au 11 juillet inclus.

La même assemblée statuera sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du Conseil d'administration et du commissaire;
2° Approbation du bilan et du compte profits et pertes de l'exercice 1915;
3° Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire. (23195)

Théâtres, Concerts, Cinémas

THEATRE DE LA BOURSE. — Ce soir, à 8 ½, première de *Martha*, opéra de Flotow.

SCALA. — *Bruxelles en Chemise*, revue à grand spectacle, de M. Laurent Gerrebos.

OLYMPIA (9 h.). — La matinée d'aujourd'hui jeudi sera particulièrement brillante à l'Olympia, avec les *Maris de Léontine*, la pièce célèbre d'A. Capus.

GAITE (9 h. 15). — Aujourd'hui jeudi, *Une Nuit de Noces*, le triomphal succès de fou rire sera irrévocablement joué pour la dernière fois à la Gaîté. Demain vendredi, première du *Coup de Jarnac*.

MOLIERE (9 h.). — *La Dame aux Camélias* poursuivra donc sa triomphale carrière sur la scène du Molière jusqu'au vendredi 30 juin inclus.

FOLIES-BERGERE (9 h.). — *Petites Etoiles*,

WINTER PALACE (9 h.). — *Mon Ami Teddy*, passera pour la dernière fois en matinée ce jeudi à 4 heures.

Aujourd'hui et demain auront lieu les deux dernières représentations.

Samedi, première de l'admirable pièce en trois actes de Lavedan, *Le Duel*.

LA BONBONNIERE. — Jeudi 29 juin, irrévocablement dernière des valeureuses pièces d'art, *Boubourouche*, de Courteline, et *La Chance de Françoise*, de G. de Porto Riche. Vendredi 30 juin, première de *La Bonne Intention*, comédie en deux actes de Francis de Croisset, *On Purge Bébé*, vaudeville en 1 acte de G. Feydeau.

COMŒDIA, 47, boulevard d'Anderlecht. — Samedi, dimanche, lundi et jeudi, à 8 heures, *Les Exploits de Zigomar*, la série complète en dix parties. D'autres films compléteront le programme. Orchestre symphonique.

BRUXELLES-KERMESSE, 19, rue des Pierres. — spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis nouveaux débuts.

LA CIGALE, rue Neuve. — Concert, attractions, sketche et cinéma.

SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53.

CINEMA COLONIAL, 21, rue de la Montagne.

Les samedis, dimanches, lundis et jeudis, permanentes à partir de 4 heures.

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma.

CINEMA PANTHEON, 152, boulevard du Nord. — CINEMA DU PROGRES. — Séances permanentes de 4 ½ à 11 ½ heures.

NOTAIRES ET HUISSIERS

VENTE PUBLIQUE
de meubles, vêtements et toilettes.
VENDREDI le 30 JUIN, à 2 heures
SALLE DE VENTES DE MOL
23, Vve G. MOREAU & FILS rue de la Commune, **23**

EXTRAIT

Il résulte d'un exploit de l'huissier Théodore Kupper, de résidence à Bruxelles, en date du 28 juin 1916, qu'assignation a été donnée à la requête de M. Emile Goeyens, industriel, 1, rue des Fabriques, à Bruxelles, à M. Benjamin Bartnowsky, négociant, ci-devant à Anvers, actuellement sans domicile ni résidence effectifs connus, mais paraissant se trouver à l'étranger, à l'effet de comparaître le mardi 4 juillet 1916, à 9 heures du matin, devant la 2e chambre du Tribunal de commerce, séant à Bruxelles, au Palais de Justice, pour s'y entendre condamner à payer au requérant la somme de fr. 1,695.75, montant y compris frais de protêts, retour et intérêts moratoires de trois traites, créées du chef de fournitures faites et payables à Bruxelles, plus les intérêts judiciaires et les dépens.

Une copie a été remise à M. le Procureur du Roi, à Bruxelles, et une autre affichée à la porte principale de l'auditoire du Tribunal, conformément à la loi.

Pour extrait,
(23203) Th. KUPPER.

LIQUIDATION
Pour cause de transformations nous liquidons toutes nos marchandises à moitié prix. 23143
Cost. tailleurs à fr. 9.95. Corsets à fr. 2.95
Paletots dernier genre à 15 fr.
Grand choix de paradis, plumes, aigrettes et boas.
800 Fourrures **Manteaux de loutre et d'Astrakan.**
PRIX DÉRISOIRES.
Aux Nouveautés Parisiennes
38-40, rue Van Artevelde, 38-40, Bruxelles

Attrape-Mouches
FABRIQUE POUR LE GROS SEULEMENT
Société HYGIENA
28, rue Camusel, 28, Bruxelles-Centre.
QUALITÉ SUPÉRIEURE
malgré rareté et cherté des matières premières. 23170

Conservation de fourrures
Transformations, réparations, lustrage et remise à neuf de toutes espèces de fourrures
MOITIÉ PRIX PENDANT L'ÉTÉ
Travail garanti
AUX NOUVEAUTÉS PARISIENNES
38-40, r. Van Artevelde, Bruxelles. 22120

POUDRE DE SAVON
pour Coiffeurs
En jolis étuis de net 1 Ko
En boîtes ovales de luxe.
S'ADRESSER A LA FABRIQUE : 23174
338, Chaussée de Mons, Bruxelles

JURY CENTRAL (fin juillet)
STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
ECOLE PIGIER 60, rue du Pont-Neuf, Bruxelles.
Entraînement intensif (une heure, tous les jours)
A FORFAIT JUSQU'A L'EXAMEN 15 FRANCS
(Le jour, le soir) 22147

TITRES - COUPONS
Remboursements sur livrets d'épargne
Chèques et encaissements sur pays autorisés
Paiement de mandats poste belges
Toutes opérations de Banque
BANQUE NÉERL. D'ASSUR. SUR LA VIE (Soc. Anon.)
40, PLACE DE BROUCKERE 20941

Grande découverte humanitaire
La Radiumhydroxygénothérapie
TRAITEMENT NOUVEAU ET UNIQUE pour la guérison des maladies, même celles prétendues incurables. Un grand nombre de malades ont été émerveillés d'une guérison instantanée. Ce serait donc une erreur funeste de se décourager sous prétexte que de nombreux traitements essayés ont été superflus. Il faut savoir avant tout qu'aucune maladie n'est incurable pour notre traitement. Il est notoire que l'étonnante action de la radioactivité sur l'épiderme est un des plus beaux sujets d'émerveillement que nous ait fournis la science moderne. Sous l'influence de prodigieuses émanations, les tissus qui constituent notre peau semblent recevoir un courant de vie nouvelle et d'une intensité considérable qui les tient dans un état constant de jeunesse et de vigueur. Il faut se rendre à l'évidence, les bons résultats obtenus dans les maladies respiratoires, digestives, circulatoires, du système nerveux, etc., sont indéniables et indiscutables. Dès son application, on ressent un soulagement et en peu de temps, les douleurs disparaissent définitivement. L'application de ce traitement active la nutrition, donne de l'appétit, relève l'état général des forces et rétablit le sommeil normal. (Succès prouvés).
Lecteurs, essayez sans retard ce traitement curatif. Ne laissez pas aggraver votre maladie. Méfiez-vous! La tuberculose, le cancer, la folie vous guettent. Prévenez ces terribles maladies par notre traitement régénérateur. Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris sont attachés à notre institut. Consultations de 8 à 12 heures et de 1 à 6 heures, avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi. (19274)



Bouillons comprimés

CHAUDRON

RECONNUS LES MEILLEURS

VENDUS DANS LES BONNES MAISONS

POUR LE GROS : 40, PLACE DE BROUCKÈRE

ALCOOL DE MENTHE WELLS

L'Alcool de Menthe « Wells » dissipe rapidement les maux de cœur et de l'estomac, il est en même temps un excellent DENTIFRICE. Préservatif précieux en cas d'épidémie.

LE FLACON DE POCHE 1.25 — 1/2 FLACON 1.50 — LE FLACON 2.50 — DOUBLE FLACON 5.00

En vente dans toutes les pharmacies. 19533

Dépôt général : Laboratoires Thissen, Bruxelles.

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS DE TOUS NOS SAVONS

Mou brun consistant fr. 1.80 à 2 fr. le kg.

EN BRIQUES supérieur 55, 65, 70, 75 fr. la caisse de 200 briq. 1.10, 1.30, 1.40, 1.50 l'échant. de 4 briq.

MARSEILLE EN BARRES spécialem. recomm. pour le ménage. fr. 2.20 et 2.50 le kg.

DE TOILETTE prem. marq. 1.75, 3.00, 4.50, 7.25 9.00, etc. la douzaine.

Bougies. — Allumettes Vulcan fr. 1.80 le paquet de 10 gr. boîtes. fr. 3.20 les 100 petits boîtes.

82, rue Joseph Claes, 82, Bruxelles-Midi. 21771

Offres d'emploi

On dem. dlle au cour. bureau et mach. à écrire. Faire dem. par écrit av. réf. A. Boon et Cie, 25, av. Em. Zola, Sch. 23135

On offre jolie chambre, gaz, à pers. sér. en échange léger service. 37, rue des Plantes. 23173

Maison de gros dem. jne homme av. bonne écrit. pr débit. Ecrire R. R. R., b. jl. 23117

EMPLOYÉS

Vu le grand nombre de demandes d'inscription arrivées trop tard, nous commencerons

le Mardi 4 juillet

de nouveaux cours de sténographie, dactylographie, comptabilité, correspondance, arithmétique, écriture, français, flamand

à fr. 12.50

par cours complet en 3 mois, une heure de cours par jour pour chaque branche à notre institut ou par correspondance.

ECOLE-BUREAU

65, Quai-au-Bois-à-Brûler Bruxelles-Bourse. 22673

Coiffeur dem. un extra toutes les semaines. 10, rue Montserrat. 23179

On dem. serveuse

47, rue de la Rivière, Br.-N. 23188

On dem. bonne serveuse au cour. 6, rue de Mérode, Bruxelles-Midi. 23180

Coiffeur dem. un apprenti ayant déjà travaillé. 18, r. de la Station, Jette. 23177

On demande personne âgée pour promener enfant. 241, rue de Mérode. 23166

On dem. apprenties formières. 13a, rue de la Sacristie, Molenbeek. 23165

On dem. culottières pour pantalons toile. 8, boulevard Belgica. 23172

BEURRE

On dem. vendeurs-colporteurs pour la vente en détail à domicile, certif. de moralité exigé. Se prés. de 6 à 7 h. 194, aven. de la Reine, Laek. 23082

AVIS

Institution de premier ordre accepterait dans chaque canton agricole, un correspondant y résidant, sérieux, actif, âgé d'au moins 24 ans, ayant loisirs et très avantageusement connu, 150 à 200 fr. par mois. Ecrire, en indiquant âge et situation, au siège de l'institution, 148, boulevard Anspach, 148, Bruxelles. 23052

On demande pour constructions en fer des ouvriers ajusteurs, mécaniciens, tourneurs, lamineurs, tréfileurs, forgerons, maçons, mineurs (fer et charbon), électriciens, forts manœuvres d'usine et terrassiers. S'adresser rue Saint-Alphonse, 13 (place Madou). 23039

On dem. femme d'ouvrage propre et honnête, de 7 à 11 1/2. 31, r. des Plantes, Nord. 23200

Musiciens amat. de tous instruments peuvent se pres. 80, rue des 2-Tours, de 4 à 8 h. 20086

On demande serveuse très au courant. 23, rue Bodenbroek. 23187

Dem. d'emploi

Femme de soldat, mère de fam., dem. ouvrage quelc. d'écr. ou au besoin t. quart. ou bureau. Ecr. épouse Pennemann, 27, rue Edouard Fiers, Schaerbeek. 23196

Epouse de soldat demande ouvrage de couture chez elle. Très recom. Mme Grombeer, 33, rue Van Hoorde, Schaerbeek. 23197

Dlle 12 ans même maison, parl cour. franç.-flam.-all. et angl., cherche pl. caissière. Ecr. E. D. 267, b. jl. 23191

Jeune fille 26 a. sach. t. f., cuis., cout., dem. place au pair. E. D., 67, rue d'Allemagne. 23110

Fille, 23 ans, dem. place dans petit ménage, conn. un peu cuisine, b. certif., prix guerre. 22, rue aux Choux. 23149

Jeune femme propre dem. faire quartier ou journée, libre tous les jours. 58, rue de Thy St Gilles. 23144

Femme propre dés. f. bur. ou quart. con. cuis., journ. ou 1/2 journ. 90, rue des Coteaux. Son. 2 f. 23139

2 sœurs, 20 et 15 a., cherchent place comme filles à tout faire. Van Sintjan, rue Profonde, 311, Zuen-Ruysbroeck. 23122

Jne homme hon. ayant b. référ., dés. place emballeur, magas. ou autre. Ecr. G. W. 15, bur. journ. 22367

Dlle sténo-dact., cour. trav. bureau cherche occup. toute journée ou soir. I. M., bur. journal. 23160

Femme dés. faire quartier ou journées. Ecr. 53, rue Joseph Impens, Schaerbeek. 23167

Jeune femme désire place comme serveuse ou servante-serveuse dans café ou brasserie 26, rue de Mérode, St Gilles. 23193

Jne fille dem. faire quartier ou aider mén. Marins Navez, 279, Bd Em. Bockstael, Laeken. 23073

Femme de soldat dem. pl. pour faire quartier. M. Van Langendonck, 297, chaussée de Louvain. 23161

Jeune fil. sach. cuis. bourg. dem. pl. à t. faire. 43, rue Saint Josse. 23201

Jne femme dem. faire quart. chez Mr ou dame seul. 171, r. des Palais, Schaerb. 23186

Jne homme 15 ans, père à la guerre, dem. place quelc. logé et nourri sans gages. 7, r. Plétinckx, Bourse. 23168

Jeune fille wallone dés. faire quartier ou journ. Ecr. F. N., 7, av. Fonsny. 23184

Fille camp., b. trav. et coud., dem. place t. faire, log. chez par. 209, r. Champs, Ett. 23037

Ferblantier dem. place ayant outill., prix de guer 333, rue du Broek, Anderl. 23068

Femme de soldat hon., propre, dem. faire quartier ou demi-journée. 80, rue des Alexiens. 23067

Jeune fille sér., sach. cuis., less., repas., dem. place t. faire. 72, rue Van Aa, Ix. 23038

Ménage s. enf., mari chômeur, dem. place concierge ou garder mais. L. Tyberghien. 27, r. Egide Walschart, St-Gilles. 23132

Jeune femme connaissant cuisine dem. place. Référ. 48, rue Coenraets. 23105

Machinistes pour cigarettes

pour machine U. K. et Excelsior sont demandés contre haut salaire, position durable. Offres à OLDENKOTT, 100, Boulevard de la Senne, 100, Bruxelles. 23145

Enseignement

ANGLAIS

Leç. partic. par prof. dipl. trad. juré, méth. dir. simp., prat. et objective (gram., corresp. et convers.). Succ. gar. S'ad. P. Henry, 60, rue Saint-Josse. 22897

Aux parents et pers. arriér. d'instruct. Dlle, hon. dipl., règle, donn. chez elle cours et leçons franç.-flam.-angl., comm., piano, solf., chant, etc. 5 à 12 fr. par mois. S'ad. 5, rue d'Autriche (place Liedts). Accepterait une pensionnaire. 22767

INSTITUT NATIONAL DE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE

Dr. J. MEYSMANS

27, Place Ste-Gudule, 27 BRUXELLES

19e année d'existence. Plus de 3,000 élèves formés et placés. Les plus hautes distinctions dans les examens du Jury Central de Sténographie. Demandez prospectus gratuit. 2137

Ventes et locat.

A louer chambre-mansarde garnie pour personne seule, maison fermée. Place du Samedi, 20. 23163

900 fr. à louer maison com., gr. vitr., neuf places. 34, r. d'Ouitremont, Cinquantenaire. 23156

45 fr. App. franç 4 places pl. pied, g.. e., w.-c., conc. m. ch. 5, rue Herman, Saint-Servais. 23157

A louer maison de camp., gr. jardin, haut Uccle. 3, rue Beekman. 23071

Av. mais Schaerbeek, Gr. rue au Bois, 164, 15,000 ; 162, 19,500 ; rue Jacq. Jansen, 21, 19,500 ; 23, 19,500 ; 29, 18,500 ; 31, 18,500 ; 41, 17,500 ; 43, 17,500. Cond. 40 p. c. suffis. S'adr. Gr. Route, 4, Uccle. 22287

Je désire louer étang privé pour la pêche. Ecr. 11, place Vieille-Halle-aux-Blés, Brux. 23121

COMMERCES A CEDER

A reprendre ou à louer taverne-bar pour dame, plein Centre. Prendre adr. bureau journal. 23171

Fruits-légumes Epiceries, conserv., vins

Magasin tenu 38 ans, fr. bien situé près rue Namur, à céder 1,200 fr., suite décès. **Distillerie-brasserie** En face gare Mol., tenu 12 ans par céd., à céder 2,000 fr. Renseignements **Comptoir Immobilier** 48, pl. de Brouckère. 23152

CAPITAUX

Prêts aux appointés sans frais. Sérieux. Ecrire détails Béro, bur. jl. 22831

OFFICE HYPOTHÉCAIRE

Prête en 1er et 2e rang. 45, r. Duquesnoy (place St-Jean). Fur. de 10 à 12 et de 3 à 6 h. 21998

PERDU

PERDU samedi 24, à St-Gilles, montre en or, gravée G. T., tenant à broche nœud Louis XV, simili et émail bleu. Rapp. c. b. réc. 27, av. Jean Volders, au 1er. 23080

PERDU de l'aven. des Romains au Vieux Marché-aux-Grains, porte-monnaie conten. 35 fr., 1 calendrier, 1 morceau de chaîne et des médailles relig. Rapp. c. réc. Vieux-Marché-aux-Grains, 2. 23113

CHAUDRON

Pianos, etc.

On désire acheter piano d'occ. Ecr. avec prix 131, r. de la Victoire. 22213

CHAUDRON

Autos, vélos, etc.

93, rue Brogniez, Brux.-Midi 93

VELOS

luxe, anglais, marques ALBION

Grande direction 2 freins, Jant. nick. 125 fr.

93, rue Brogniez, Brux. Midi 93

23189

Leçons de vélos à forfait ou à l'heure. 70, rue de la Tulipe, Ixelles. 22340

Vélo neuf à vendre 140 fr. ou les deux roues 80 fr., prix spéc. pour mécaniciens. 24, rue Pavillon, Schaerb. Sonnez 3 fois. 23140

Saphir 1/2 course, neuf, belle occ. 4, r. St-Lazare. 22961

300 VELOS de luxe

Bury, Omnia, etc.

AU PRIX DE GROS

avec pneus Dunlop, roue libre, 2 freins, sacoche et accessoires depuis 130 fr.

Garantie 2 ans. 22690

62, RUE LESBROUSSART

Vélo Dame F. N.

75 francs.

93, RUE BROGNIEZ, 93 22935

CHAUDRON

Vélo B. S. A.

Perle, 3 vitess., Carter luxe. 93, RUE BROGNIEZ, 93 22934

A vend. occ. vélo h., dame, fill., 2 v. B. S. A., 19, r. du Collège, Ixelles. 23125

Vélos Location, vente, achat. 8, chaus. de Forest, St-G. 21933

Vélo homme de luxe com. neuf, à vendre d'occas. 73, rue Téléphone (Nord). 23182

Chiens, chevaux et voitures

A VENDRE

2 chiennes fox terrier 1 an, poils durs et poils courts avec pédigrée, 35 fr. pièce. 316, ch. de Neerstalle, Forest 23164

Je cherche

à acheter d'occ. **charrette pliante.** B. C. 40, bur. jl. 22625

DIVERS

Meubles anciens et cheminée flam. à vend. d'oc. 28, r. de l'Economie. 23185

G. Speeckaert ne reconnaît plus les dettes de sa femme, qui a quitté le toit conjugal le 30 avril. 23178

Mme Caroline

transf. rue Linnée, 73, à la rue des Secours, 23, 1er étag. Entrée directe. 23192

Achat de bijoux, brillants et argenteries au plus haut prix. Dégagem. Bibelots anciens et tableaux. 21, rue des Ursulines. 19153

Mach. à coud. Singer luxe, à vend., bas prix. 38, r. Presbytère, Mol. Vis. de 2 à 7 h. 23064

ACHAT b. v. vêtem., ling., chauss., etc. Elisa, 148, r. aux Laines. Ser à dom. 23097

Vieux papiers

J'achète à 0.20 le kilo. 18, rue Foppens, Cureghem. 22427

Massage médical

par infirmière diplômée

35, rue de Turquie (de 2 à 6). 35 22668

Belle salle à mang. Renaissance chêne, 10 pièces, à vendre 375 fr. Réelle occas. S'adr. 11, r. d'Assaut. 23075

Haut prix

J'achète matelas et laine. 84, rue de la Consolation. 22347

Mme MARION

Conseils aux dames

24, rue Joseph Claes, 24 Bruxelles-Midi. 22077

PLUS HAUT PRIX

J'achète étain 8.50 à 9.25 et cuivre 1.75 à 2.75 ; plomb, zinc, papier de chocolat et fonds grenier. J'achète chiffons tous genres. Vanden Bossche, 9, rue du Billard, Molenbeek. 22939

Achat au poids, vieux livres, publicat., circulaires, etc., prix fort. 11, Pet. rue Bouchers. 22361

Départ. Tout un riche mobilier à vendre : bureau complet en chêne, riche salle à manger avec chaises cuir, salon, bronze, tableau, bas prix. 35, rue de Pavie. 18567

Au comptant

Importante maison de gros de la place dem. à acheter tissus en tous genres. Faire offres : 98, rue de la Senne, de 10 h. à midi. 23188

M. ROBERT

MANUCURE

pour dames et messieurs De 11 à 9 h.

151, rue de l'Aqueduc IXELLES 23176

Billard. On dem. ach. bill. occ. en très b. état. S'ad. 34, rue de Fiennes, Curegh. 23158

Chansons censurées nouvelles. 30, rue de l'Indépendance. 23159

Je soussigné déclare ne pas reconnaître les dettes que contracterait ou aurait pu contracter ma femme née Léopoldine Raket, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal le 27 courant. 23175 GEORGES DESMEDT, *5-13, Impasse du Jasmin.*

Exc. mach. coud. à vendre occ. 35 fr. 6 r. du Tocsin, Quart. N. E. Son. 2 f. 23181

CAOUTCHOUC

et gutta. J'achète très cher. 187, rue Brogniez. 22991

COMPTOIR DU NORD. 69, rue de Laeken, 69, Ach. aux plus hauts prix or, argent, plat., pierres fines, antiquités, tableaux, meubles, fourrures. Magasin ouvert de 9 à 12 et de 4 à 8 h. 21222

Machines à coudre. Grand choix neuves et occas., 30, 40 fr., can. centr. 65 fr., 2 a. garantie. Fait la réparation. 57, rue Foulons ; 75, rue Brogniez, 75. 22306

CABINET MEDICAL

17, r. des Croisades

VOIES URINAIRES

Maladies des femmes

Maladies de la peau

Epilepsie. Traitt nouveau

Dimanche, de 8 à 12 h.
Lundi, de 10 à 7 h.
Mercredi, de 12 à 7 h.
Jeudi, de 10 à 7 h.
Samedi, de 12 à 8 h.

10814

Mme Hortense

Conseils aux dames

Réussite cert., prix mod. De 10 à 8 h.

6, rue Rich.-Claires (Bourse). S. 1 f. 247

DENTS Réparations immédiates. 2 FR. Mme Van Landeghem, Rue de la Victoire, 210. 14489

Mme LYNA

Conseils aux dames

Prix 1 fr. Rue d'Alost, 4, 5 min. Bourse (donnant rue de l'Education). 22039

MADAME JULIETTE

Conseils aux dames

Rue de l'Etuve 21 au 1er, entrée directe 21

23104

MASSAGE

48A, r. Neuve, de 1 à 9 h., 1er étage, entrée directe. 22546

ACCOUCHEUSE

dipl. 1re cl., 25 ans prat.

Ex-directrice Institut

Pension, cons., discrét. Retards 22476

NOUVELLE METHODE

Garantie sans danger

PRIX 10 FRANCS

Mme Gillion

106, r. Hôt.-d.-Monnaies (Porte de Hal) *Bruxelles.* Maison de confiance.

MASSAGE

Bains javanais diplômés. 72, rue de Cologne, Nord. 23094

Achat et vente mobilier au compt. 54, r. Schaerbeek. 22875

Véritable sirop poires pur, prix avantag., gros-détail. 92, Bd Révision, Anderlecht. 23112

Coiffeurs Excell. savon pr barbe à 3.50 le kg. et toil.-lav. à 2 cuv., faut. acajou à vendre d'occ. 42, r. Liverpool. 23150

Moteurs électriques

Locations, vente par mensualités. Occas. 120, rue des Plantes, Brux., et rue Notre-Dame, 24, à Malines. 20945

FLEURS

pr jardins, fenêtres, balcons, terrasses

dep. fr. 0,05

Venez voir Etablis. horticoles

Eug. DRAPS

r. de l'Etoile, Ucc.-Stalle 30, ch. de Forest, St-Gill. 17, r. Antoine Dansaert, 21934

MAISON d'Accouchement et de Traitements

Reçoit pensionnaires à toute époque. Médecin attaché à la maison. Grande discrétion. Prix modérés.

Mme DE HENS, 164, rue de Cologne BRUXELLES-Nd. 22406

ACCOUCHEUSE

DIPLOMÉE, 28 ANS PRATIQUE

Consultations secrètes. Pension dep. 6 fr. par jour. Médecin-spécialiste attaché à la maison. Placement de nouveaux-nés.

Mme BOUGELET 48, rue de Parme, 48 Porte de Hal, Brux. 23021

Achat de toutes fourrures, belles toilettes et soldes. 43, rue de l'Etuve. 18104

ACHAT DE CUIVRE ET ÉTAIN

Papier-étain, plomb, zinc, aluminium, etc., haut prix. 6, boulevard d'Anderlecht, Brux. (Mais. fermée.) 20760

TROUBLES PERIODIQUES

Mesdames, si vous avez vos époques supprimées ou retardées, pour éviter les insuccès, employez le

Remède du Dr Thomson,

qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale. Prix : 5 et 10 fr. D'SECURITARIA 15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord. 10770

Mme De Watripont

Accoucheuse ; pl. enf.

81, av. Georges Leclercq, For. Trams 50, 53, 14. 23109

MATÉRIEL DE SAVONNERIE

38, rue Tête de Mouton, Brux.-Midi

Presse à volant . . . 150 francs.
Presse à main . . . 40 »

Atelier spécial pour gravure de moules et matrices à savon. 22817

Au Resemellage Rapide

20, rue du Cirque. — 9, rue des Vanniers

1/2 semelles et talons, hommes . . . . . fr. 6.00
1/2 » » dames. 3.75
Talons . . . . . 1.25 et 0.80
Cuir 1er choix. — Travail soigné et rapide. 21960

BON pour 1 kilo savon brun

Du lundi 26 juin au 5 juillet, il sera délivré contre le présent bon 1 kilo de savon mou brun, très consistant, à titre d'échantillon pour fr. 1.05. 23002

11, Vieille Halle aux Blés, 11.



21914

68, rue Bordiau, Bruxelles

Achat Bouteilles paniers, tonneaux vides, tapis, échantillons, VIEUX PAPIERS A DESTRUCTION fonds greniers, prise et payement à domicile.

WETERINGS, 68, rue Notre-Dame du Sommeil, Bruxelles 19057

Voies Urinaires, Reins, Vessie

Les capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement sans injections, sans inter. du trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIE : écoulem., échauff., rétrécisss., goutte milit., prostatite, pertes séminales, urin., troubles brûl. et et à filaments, urines fréquentes ou difficiles. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 francs. — Dépôt à Bruxelles : Van Renterghem, 15, rue des Croisades ; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle ; LIEGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; ANVERS : De Beul, 57, Longue rue Neuve. 19419

Cabinet Médical

19, r. de la Fraternité (donne de la r. de Brabant) BRUXELLES (Nord)

Voies Urinaires

Traitement du Dr EHRLICH

Consultation : 2 fr.

de 8 h. du mat. à 8 1/2 h. s., dimanche de 8 à 12 h. 22590

J'achète belles fourrures, peaux, paletots loutre, astrak., paradis, lingeries. 40, rue Duquesnoy (place Saint-Jean). Facilité de rachat. 18105

CHAUDRON

ACCOUCHEUSE

Mme DELCROIX

3, Pens., Cons., Discrét. rue d'Irlande, St-Gilles (pr. Hôtel-des-Monnaies). 21591

ACCOUCHEUSE

DIPLOMÉE, 26 ANS PRATIQUE

Consultations secrètes.

Mme BIBECK

60, rue de Thy, 60

Porte de Hal, Brux. 14160

CHAUDRON

Mme PIRE

ACCOUCHEUSE

1re classe 22823

Consultations discr. Tient pensionnaires. *Prix modérés.*

19, rue St-Lazare

J'achète papiers de 15 à 30 fr., cuivre, plomb, étain, de 5 à 8 fr. le k. 51a, r. Wayenberg (de 2 à 7). 23029

CHAUDRON

ACCOUCHEUSE

1re dipl. 30 ans pratique

Ex-Directrice Maternité

Cons., cons. à 1re époque Traitement 10 fr.

Médecin attaché à la Maison.

44, rue de la Rivière, Nord 14771

Maladies urinaires

Traitement Kerriaur Infaillible. Prix fr. 3.25 104, ch. de Mons, Brux. 17208

Mme Vve De Visscher

Accoucheuse 1re classe. 30 ans pratique. Consultations. Discrétion. Pension. Traitement 10 fr. 91, rue de la Victoire. Mais. de confiance. 22659

ACCOUCHEUSE

1er dipl. 30 ans pratique.

Cons. Traitem. 10 fr.

Pens. à toute époque.

10, RUE DE MÉRODE, MIDI 22688

ACCOUCHEUSE

Dipl. 1re classe Belgique et France.

Ex-Interne des hôpitaux

Consultat. secrètes

Troubles périodiques

14, pl. des Martyrs (pr. r. Neuve). 7746

MASSAGE

par dame. 46, r. de Cologne, Nord. De 8 à 9 h. Son. 1 f. 21800

MANUCURE

de 2 à 6 h. 64, r. de la Source. 22925

Mme Delsarte

Accouch., 1re diplôme *Pension, consultat. Prix modérés.*

4, r. Constantinople entre gare Midi et Pte Hal (anc. 44, r. Linnée). 142 c 2

Mme PENNINCKX

Accouch., 1re dipl., pension à toute époque. 17, rue Dupont (Nord). 16927

ACCOUCHEUSE

Diplômée. 30 ans prat. Pension. Consultations. *Discrétion. Prix modérés.*

32, rue Fontainas (Pte de Hal). 21796

ACCOUCHEUSE

DIPLOMÉE, 20 ANS PRATIQUE

Consultations secrètes. Pension à toute époque. *Médecin attaché à la maison.*

Mme VAN INNIS Rue Gallait, 98 (pl. Liedts) 22097

Vieux dentiers, même cassés, sont achetés jusque 8 fr. par dent. 15, rue d'Or. 21779

Mme DE BOECK

Accouch., pens., discret. *Médecin attaché à la maison* 10, Bd du Midi, Brux. 22525

SANTAMOK

Lancé depuis 1908, le remplace avec avantages. — Pour ravitaillement, grossistes, etc., demandez la circulaire explicative avec les conditions du jour.

GROS : Paul HANCART, fabricant

USINE ET BUREAUX : 21851

16 et 18, r. de la Teinturerie, Forest

AVIS AUX SAVONNIERS

Installations complètes de savonneries, machines, outillage de tous genres, matrices, moules, bacs, cuves, etc.

PRESSE pour SAVON en briques et toilette.

Procédé et renseignements gratuits

Bureaux : 23053

25, rue du Nord, Bruxelles

SAVON

de toilette en blocs, pour la presse, teinte et parfum au choix du client.

Le meilleur et le moins cher

Savonnerie Brabançonne

10, RUE BROYÈRE, CUREGHEM 22244

Imprimerie de l'Echo de la Presse.